



*The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library*

**This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.**

**Help ensure our sustainability.**

Give to AgEcon Search

AgEcon Search  
<http://ageconsearch.umn.edu>  
[aesearch@umn.edu](mailto:aesearch@umn.edu)

*Papers downloaded from AgEcon Search may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

*No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.*

# Evolution de la production et de la consommation alimentaires de la Communauté Européenne de 1958-59 à 1966-67.

Günther Thiede

---

## Citer ce document / Cite this document :

Thiede Günther. Evolution de la production et de la consommation alimentaires de la Communauté Européenne de 1958-59 à 1966-67.. In: Économie rurale. N°86, 1970. pp. 3-42;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1970.2121>

[https://www.persee.fr/doc/ecoru\\_0013-0559\\_1970\\_num\\_86\\_1\\_2121](https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1970_num_86_1_2121)

---

Fichier pdf généré le 08/05/2018

## Résumé

Les données de base de cette étude sont fournies par les bilans d'approvisionnement publiés par l'Office Statistique des Communautés Européennes. Un système pondéré d'unités de conversion (équivalents céréales) permet de calculer, sur la base de données naturelles (quantités) la valeur globale de la production agricole, et de comparer entre elles les productions animale et végétale. Compte tenu des distorsions résultant de ce procédé, et malgré les incertitudes dues aux sources statistiques, on constate que, pour l'ensemble de la période considérée, la production de la Communauté a augmenté plus que les besoins internes. Le degré d'auto-approvisionnement est passé de 91 % à 96 %. La production de la France s'est accrue de près de 50 % ; mais, pour les autres pays membres, ce résultat est dû, pour beaucoup, à l'utilisation de fourrages importés.

## Abstract

The basic data of this study are the figures of supply published by the EEC statistical office. A system of equivalent units (equivalents in wheat) enables us to estimate on the basis of characteristics such as the total value of the Agricultural Product and to compare animal production and crop production. Taking into account the bias inherent in this method and in spite of the imprecision of statistical sources, one can see that for the period considered the production of the EEC has shown a bigger increase than the requirements of the EEC'S internal market. The self sufficiency of this market has increased from 91 % to 96 %. The French production has gone up by 50 %; as far as the other countries are concerned, this increase can be ascribed to an increase in feeding stuffs imports.



# LA SITUATION DE L'APPROVISIONNEMENT DE LA CEE EN PRODUITS AGRICOLES

*Essais effectués avec un système de comptes globaux quantitatifs*

par Günther THIEDE

*Office Statistique des Communautés Européennes, Luxembourg*

Les données de base de cette étude sont fournies par les bilans d'approvisionnement publiés par l'Office Statistique des Communautés Européennes. Un système pondéré d'unités de conversion (équivalents céréales) permet de calculer, sur la base de données naturelles (quantités) la valeur globale de la production agricole, et de comparer entre elles les productions animale et végétale.

Compte tenu des distorsions résultant de ce procédé, et malgré les incertitudes dues aux sources statistiques, on constate que, pour l'ensemble de la période considérée, la production de la Communauté a augmenté plus que les besoins internes. Le degré d'auto-approvisionnement est passé de 91 % à 96 %. La production de la France s'est accrue de près de 50 % ; mais, pour les autres pays membres, ce résultat est dû, pour beaucoup, à l'utilisation de fourrages importés.

## Détermination of the EEC supply in Agricultural products : an attempt made with reference to macroeconomic data

*The basic data of this study are the figures of supply published by the EEC statistical office. A system of equivalent units (equivalents in wheat) enables us to estimate on the basis of characteristics such as the total value of the Agricultural Product and to compare animal production and crop production. Taking into account the bias inherent in this method and in spite of the imprecision of statistical sources, one can see that for the period considered the production of the EEC has shown a bigger increase than the requirements of the EEC'S internal market. The self sufficiency of this market has increased from 91 % to 96 %. The French production has gone up by 50 % ; as far as the other countries are concerned, this increase can be ascribed to an increase in feeding stuffs imports.*

# Sommaire

- 1. Remarques méthodologiques**
  - 1.1 Les données de base
  - 1.2 L'évaluation au moyen d'équivalents céréales
  - 1.3 L'incertitude des sources statistiques
  - 1.4 Le système des calculs
- 2. Produits végétaux**
  - 2.1 La production de produits végétaux pour le marché
  - 2.2 La production végétale finale et l'utilisation au sein du secteur
  - 2.3 L'utilisation interne des produits végétaux pour le marché d'origine nationale et importés
  - 2.4 L'approvisionnement en produits végétaux
- 3. Produits animaux**
  - 3.1 La production animale
  - 3.2 La production animale finale et l'utilisation au sein du secteur
- 3.3 L'utilisation interne des produits animaux nationaux et importés
- 3.4 L'approvisionnement en produits animaux
- 4. Ensemble des produits agricoles**
  - 4.1 La production agricole totale
  - 4.2 La situation de l'approvisionnement pour l'ensemble des produits agricoles considérés
  - 4.3 La situation de l'approvisionnement pour différents produits
  - 4.4 La consommation de produits agricoles pour l'alimentation humaine
- 5. Consommation d'aliments du bétail**
  - 5.1 Les postes « fourrage » dans les bilans d'approvisionnement
  - 5.2 L'utilisation de fourrage importé
  - 5.3 Le fourrage importé par unité de gros bétail
  - 5.4 Le fourrage importé converti en équivalent superficie
- 6. Tendances évolutives depuis « 1966-67 »**
- 7. Récapitulation**

---

On ne dispose pas encore de comptes globaux concernant l'approvisionnement en produits agricoles sur une base quantitative unitaire pour la Communauté Economique Européenne et ses Etats membres, bien qu'ils soient absolument nécessaires pour se faire une idée exacte des nombreux aspects de la politique agricole. De tels calculs permettent en particulier :

- une appréciation comparative pondérée des diverses branches de la production agricole et de leur évolution différenciée ;
- une meilleure appréciation des diverses formes d'utilisation des produits agricoles et de l'évolution différenciée de chaque forme d'utilisation ;
- une comparaison sur la base d'un faible nombre de données chiffrées, entre la production et la consommation interne de tous les produits agricoles importants ;
- le calcul des excédents de production, des déficits d'approvisionnement, le degré de l'auto-approvisionnement pour l'ensemble des produits agricoles ;
- la réalisation de calculs sur l'intensité et la productivité de la production agricole, l'utilisation des moyens de production d'origine agricole provenant de l'étranger étant à prendre séparément en considération.

Ces calculs sont particulièrement significatifs en ce qu'ils sont fondés sciemment et exclusivement sur des valeurs naturelles, c'est-à-dire sur des unités de conversion correspondant au processus de production proprement agricole.

## 1. Remarques méthodologiques

### 1.1 Les données de base

Le point de départ des calculs sont les « bilans d'approvisionnement » pour les produits agricoles, établis quantitativement pour chaque campagne agricole par produits et groupes de produits (pour les Etats membres et pour la Communauté Economique Européenne) et publiés par l'Office Statistique des Communautés Européennes dans la série « Statistique agricole ».

Ces bilans d'approvisionnement, d'une part, indiquent pour environ 75 produits divers toutes les quantités disponibles à l'intérieur du pays provenant de la production et de la variation des stocks, plus les importations, moins les exportations et, d'autre part, ventilent les données chiffrées selon les différentes utilisations : fourrage, semences (œufs à couver), pertes au marché,

industrie et alimentation [5]\*. Chaque bilan individuel de marchandise est établi sur la base d'une quantité de base uniforme pour chaque poste, adapté à chaque produit. Cette quantité de base correspond en général à la valeur en matières premières (souvent recalculée) du produit, par exemple :

- bilans des céréales : céréales et produits céréaliers (farine, semoule, flocons d'avoine, etc...), convertis en « valeur céréales » ;
- bilans de la viande : viande et produits de viande, convertis en « poids à l'abattage sans graisses » ;
- bilans des fruits : fruits, conserves de fruits, fruits secs, confitures, etc..., convertis en « valeur des fruits frais ».

Le problème supplémentaire qui consiste à compiler les différents bilans par produit pour obtenir un compte global pour tous les produits, exige en outre un dénominateur commun utilisable pour tous les produits. Pour les comptes en volume, on peut employer à cet effet :

- des valeurs naturelles (équivalent céréales par exemple) ou
- des valeurs monétaires en prix constants ou des rapports entre les différents prix des produits, calculés à partir de ces valeurs.

Etant donné que, dans les bilans d'approvisionnement on amalgame plusieurs étapes de la production et de la commercialisation, pour lesquelles il n'y a naturellement aucun niveau uniforme de prix, il a fallu décider, si les prix à prendre en considération doivent être les prix à la production, les prix à l'importation ou à l'exportation, les prix de gros, ou même les prix de détail. Quels que soient les prix choisis, chaque prix ne saurait être une référence valable que pour une partie des postes du bilan cités. Par contre, pour d'autres postes de bilan, sa valeur de référence est nulle ou très limitée.

De plus, les prix observés statistiquement ne correspondent souvent pas au prix de revient ; cela vaut naturellement en particulier pour les prix pratiqués sur le « marché mondial » et pour les produits importés. De même, les prix sont souvent plus ou moins fortement manipulés du fait de l'application de mesures de politique agricole. Ainsi, les rapports de prix entre les différents produits sont « faussés ». Si l'on désire considérer l'évolution dans le temps, on peut observer d'importants écarts pour différents produits, parce que les prix ont été radicalement modifiés par des mesures de politique agricole.

A cause de ces difficultés, la seule clé commune dont on dispose pour l'agrégation est une évaluation au moyen d'unités naturelles, car il est probable que ces unités présentent moins de difficultés de comparaison.

## 1.2 L'évaluation au moyen d'équivalents céréales

On trouvera ci-après les résultats d'un premier essai où les produits agricoles dans le domaine de la production, du commerce extérieur et de la consommation sont évalués, agrégés et comparés au moyen d'un système d'unités de poids ou de quantité uniformes. Cette pondération s'effectue à l'aide d'« équivalents céréales » (E.C.) ; cette méthode a été proposée dans une étude de G. Bantzer [1] qui en fait la démonstration en donnant de très nombreux exemples de calcul pour la République fédérale et la France (dans certains cas également pour d'autres pays de la CEE).

Il s'agit en l'occurrence d'un système pondéré d'unités de conversion, qui permet de calculer sur la base de données naturelles (quantités), la valeur globale de tous les produits agricoles. Les céréales sont utilisées comme base de comparaison (1 kg de céréales = 1 kg « équivalent céréales »). On applique aux autres produits des taux de conversion fixes appropriés, qui sont tirés d'études scientifiques approfondies.

- Pour chacun des produits végétaux et les aliments pour le bétail, la valeur nutritive est exprimée par rapport aux céréales.
- Les produits animaux sont évalués par le nombre d'équivalents céréales nécessaires à leur production (valeur de reproduction).
- Pour certaines cultures horticoles (vin, fruits, légumes, etc.), on utilise des valeurs de comparaison qui se déduisent des exigences du rendement, du sol et du travail.

Les taux de conversion les plus importants figurent au tableau 1.

L'évaluation de la production agricole au moyen d'équivalents céréales est due à Woermann [14] qui, il y a environ 30 ans, a proposé ce critère pour évaluer les rendements de production d'entreprises entières. Les équivalents céréales sont aujourd'hui utilisés en République fédérale pour les comptes globaux (1), mais ont aussi été adoptés dans les études de certaines organisations internationales (2).

(1) Voir par exemple « Rapport vert » (Grüner Bericht) du gouvernement fédéral ou les tableaux relatifs à la production brute du sol, la production des produits alimentaires, le fourrage importé, les quantités vendues, la consommation interne, etc. dans les annuaires statistiques sur l'alimentation, l'agriculture et les forêts.

(2) Par exemple d'OCDE, Projections agricoles pour 1975 et 1985 - Production et consommation des principaux produits alimentaires, Paris 1968, et Commission des Communautés Européennes, Informations internes sur l'agriculture N° 44, Evolution de la productivité de l'agriculture dans la CEE, Bruxelles 1969.

\* Les chiffres entre crochets renvoient à la bibliographie en fin d'article.

Tableau 1  
Clé des « équivalents céréales » (E.C.)

1 kg de produit ....	correspond à .... kg E.C.	1 kg de produit ....	correspond à .... kg E.C.
<b>1. Pour les calculs d'approvisionnement (1)</b>		<b>2. Pour les calculs concernant les aliments du bétail importés (2)</b>	
<b>PRODUITS AGRICOLES</b>			
Céréales .....	1,0	Céréales .....	1,0
Riz (riz décortiqué) .....	1,0	Riz (riz décortiqué) .....	1,0
Légumes secs .....	1,5	Légumes secs .....	1,5
Pommes de terre .....	0,25	Son .....	0,8
Sucre (sucre blanc) .....	1,25	Sucre .....	1,25
Légumes .....	0,2	Cossettes .....	0,7
Fruits .....	0,5	Mélasses .....	0,6
Agrumes .....	0,5	Pulpes .....	0,3
Vin .....	1,5	Tourteaux, etc. ....	1,4
Huiles et graisses végétales (en poids d'huile brute) .....	3,0	Farine de tapioca .....	1,0
<b>PRODUITS ANIMAUX</b>		Fourrages grossiers .....	0,4
Lait entier de consommation .....	0,7	Farine de luzerne .....	3,5
Lait concentré .....	1,7	Fourrages secs .....	2,4
Poudre de lait entier .....	5,0	Poudre de lait écrémé .....	3,5
Poudre de lait écrémé .....	3,5	Farine de viande .....	1,6
Fromage .....	5,0 (3)	Farine de poisson .....	1,6
Beurre (matière grasse pure) .....	12,8	Autres produits riches en protéines ..	1,6
Viande de bœuf et de veau sans graisse .....	9,0		
Viande de porc sans graisse .....	5,3		
Viande de volaille sans graisse .....	7,5		
Autres viandes sans graisse (4) .....	9,0		
Graisses d'abattage (5) .....	12,6		
Œufs .....	5,0		

(1) Dans l'exploitation des bilans d'approvisionnement de l'OSCE. Utilisés dans les tableaux 2 à 16 du présent document. — (2) Utilisés dans les tableaux 17 à 18. — (3) Mais, dans le cas de la République fédérale, ce chiffre s'établit à 3,2, étant donné que — contrairement aux autres pays de la CEE — le fromage frais (fromage blanc) représente une part très importante. — (4) Viande de cheval, de mouton, de chèvre, de gibier, de lapin et abats. — (5) Non compris dans les sortes de viande précédemment citées.

Source : (1) et (3) complétés par nos propres calculs.

Le principe qui consiste à convertir les rendements de la production animale en unités quantitatives du secteur végétal, donc de la base fourragère, offre certains avantages. Il permet non seulement une comparaison directe des deux branches de production en unités naturelles, mais aussi une comparaison directe entre la quantité de fourrage et la production animale réalisée à partir de ces quantités, l'une et l'autre étant exprimées dans la même unité naturelle (équivalent céréales). En utilisant les valeurs monétaires, on ne répondrait pas à l'exigence de rendre comparable, sur le plan de la technique de production, tant la base que le résultat de la production.

Naturellement, l'emploi de taux de conversion fixes tels que les équivalents céréales implique automatiquement certaines approximations qui ne peuvent pas toujours faire parfaitement ressortir les particularités de certaines branches de production, en particulier dans certaines régions. En premier lieu, il faut citer l'exemple des légumes auxquels — conformément au mode de calcul que pratique le Ministère fédéral de l'alimentation, de l'agriculture et des forêts (Bundesministerium für Ernährung, Landwirtschaft und Forsten) — on a appliqué la clé 0,2 E.C. Cette clé s'applique sans doute aux légumes ordinaires plutôt qu'aux légumes fins, ce qui a probablement pour résultat que la production

de légumes fins de la France, de l'Italie et des Pays-Bas est sous-estimée.

Il faut également rappeler que les rapports entre « consommation de fourrage » et « production animale réalisée », qui sont à la base de la fixation de la clé indiquant le nombre des équivalents céréales qui correspondent à des produits animaux, ne sont pas constants, mais se réduisent avec le progrès technique. Ils n'ont donc jamais la même valeur, ni dans le temps, ni par région. Un contrôle et une réévaluation réguliers de tous les équivalents céréales, qui n'ont pas encore été effectués jusqu'ici systématiquement pour tous les produits (3), seraient absolument nécessaires. Des études de ce genre, à la demande du Ministère fédéral de l'agriculture, ont déjà été entreprises. Etant donné que les calculs présentés ci-après sont expressément considérés comme des « essais », il ne faudrait pas sur-estimer les éventuelles distorsions qui pourraient résulter dans l'un ou l'autre cas de l'application de clés imparfaitement adaptées. D'ailleurs, les inexactitudes de ce genre apparaissent moins nettement lorsqu'on observe les tendances évolutives que lorsqu'on expose les différences structurelles qui existent entre les divers produits. Etant donné que le présent document essaye surtout de montrer les tendances évolutives et ne signale que les différences structurelles d'une certaine ampleur, mais qu'il n'existe pas pour l'instant une meilleure clé de conversion que celle qui est utilisée, on en est réduit soit à s'accommoder de certaines imperfections de la clé, soit à renoncer totalement à la description.

La dernière solution semble peu judicieuse. L'« essai » présenté ici est mis en discussion en vue d'en tirer des suggestions pour améliorer et perfectionner le système.

### 1.3 L'incertitude des sources statistiques

Dans ces calculs, une autre incertitude est due à la qualité variable des données statistiques de base, ce qui est naturellement inévitable comme dans tous les cas où l'on utilise de telles données, et il est de fait qu'on les utilise partout.

Cette incertitude tient d'une part au fait que le degré d'exactitude des différentes statistiques laisse généralement à désirer. Il s'agit surtout, en l'occurrence, de différences de qualité d'un pays à l'autre qui influencent la signification et la portée des données [4, 6, 8, 10, 12]. De telles sous-estimations ou sur-estimations à sens unique sont fréquentes, mais dans l'ignorance de leur valeur chiffrée on n'a pas pu éliminer non plus les erreurs de ce genre des calculs présentés ici.

(3) Dans l'étude de M. G. Bantzer [1], de nouveaux calculs de ce genre ont déjà été effectués à titre d'essai.

D'autre part, il faut mentionner les distorsions qui apparaissent lorsque, avec le temps, certaines statistiques peu sûres ont pu être améliorées sur le plan méthodologique et que les séries antérieures n'ont pu être adaptées en même temps au nouveau niveau (le plus souvent par estimation). Il en résulte des ruptures dans les observations portant sur de longues périodes.

Ainsi, les calculs effectués sont entachés d'un certain nombre d'incertitudes. Mais celles-ci ne sont probablement pas plus grandes et, globalement parlant, elles ne produisent probablement pas plus d'effet que les erreurs et les fautes que chacune de ces statistiques comportent forcément. Au contraire, on est fondé à penser que certaines fautes s'élimineront réciproquement.

Ces réserves montrent que :

- les calculs sont entachés de certaines incertitudes qu'il est malheureusement impossible d'évaluer quantitativement ;
- l'utilisateur de toute statistique agricole doit lui aussi s'accommoder de ces incertitudes ; en additionnant un grand nombre de statistiques présentant peut-être des écarts positifs et négatifs, on peut parfois avoir affaire à une erreur possible plus faible qu'en utilisant des statistiques distinctes non agrégées ;
- tous les chiffres des calculs ne peuvent être considérés que comme des « indices » qui reflètent des « ordres de grandeur approximatifs ». Si les calculs donnent des résultats accusant des différences assez importantes entre les divers pays membres, elles doivent être considérées comme réelles. Si les différences numériques sont négligeables, il y a lieu de faire preuve d'une certaine prudence.

Pour ne pas donner l'impression d'une grande exactitude, les chiffres sont pour la plupart arrondis. C'est ce qui explique les petites différences dans les sommes.

### 1.4 Le système des calculs

Deux calculs sont essentiellement exécutés :

- production et consommation de produits agricoles ; elles permettent de caractériser la situation de l'approvisionnement de la Communauté et de ses Etats membres ;
- utilisation d'aliments du bétail importés ; elle permet d'évaluer leur influence sur la production agricole des divers Etats membres.

Il s'agit non seulement de reproduire des données structurelles (mode d'observation statique), mais surtout de caractériser l'évolution. Etant donné cependant que ces calculs ne sont encore pour l'instant que des « essais », ils n'ont pas été effectués pour toutes les

années d'une période d'observation prolongée, mais seulement pour deux périodes distantes en moyenne de huit ans.

La première période (« 1958-59 ») se rapporte à peu près à la situation qui existait avant le début de l'instauration du marché commun agricole — plus précisément pendant l'élaboration des premiers règlements organisant le marché. L'existence de statistiques a amené à retenir comme seconde période (« 1966-67 ») un espace de temps aussi récent que possible.

Pour éviter certaines distorsions pouvant résulter du fait que les conditions climatologiques ou conjoncturelles, ou les mouvements cycliques d'une campagne agricole s'écartent très sensiblement de la « normale », on a utilisé des moyennes pluriannuelles, et notamment la moyenne quinquennale des années 1956-57 à 1960-61, ainsi que la moyenne triennale des années 1965-66 à 1967-68. Ces périodes sont toujours désignées dans la suite du document par la campagne agricole qui se situe au milieu des différentes périodes d'observation, donc « 1958-59 » et « 1966-67 ».

Il est expressément souligné que les chiffres utilisés pour l'appréciation de la situation en matière de politique agricole — notamment de la situation excédentaire pour différents produits, — telle qu'elle est nettement apparue durant les deux dernières années, ne peuvent être utilisés que sous certaines réserves. Les derniers documents utilisés pour la moyenne « 1966-67 » se rapportent à l'exercice 1967-68 (4), c'est-à-dire l'année durant laquelle on a constaté pour la première fois une croissance particulièrement forte de la production de produits excédentaires (5).

Les bilans d'approvisionnement pour 1968-69 n'étaient pas encore disponibles au moment du calcul des résultats suivants ; au moment de mettre sous presse ce document, l'Office Statistique des Communautés Européennes (OSCE) ne les connaît pas encore complètement pour tous les produits et tous les Etats membres. Afin de pouvoir néanmoins évaluer l'ordre de grandeur de l'accroissement de la production et de l'incidence qu'elle aura probablement sur la situation de l'approvisionnement de la Communauté, on a — vu l'importance de ce problème — provisoirement établi des calculs approximatifs dont les résultats sont communiqués dans le dernier chapitre.

Les documents utilisés pour les sections 2 à 4 proviennent essentiellement des publications de l'OSCE, et en particulier, de celles intitulées « Statistique agricole ». Ces publications se fondent sur les statistiques officielles des Etats membres.

(4) Naturellement, dans cette moyenne triennale, leur poids n'est que d'un tiers.

(5) La production de l'année 1967 était supérieure à la moyenne des années 1964 à 1966 : céréales + 9 millions de tonnes, soit + 15 % ; betteraves sucrières + 5,3 millions de tonnes, soit + 12 % ; lait + 4 millions de tonnes, soit + 6 %.

Pour les calculs concernant les aliments pour le bétail importé (section 5), on s'est fondé sur les documents de l'OCDE qui, à leur tour, sont établis d'après les déclarations annuelles faites par les Etats membres à cette organisation. Pour combler une série de lacunes, il a toutefois fallu compléter certaines données soit en s'adressant aux services nationaux intéressés, soit en se fondant sur nos propres estimations.

Une récapitulation des principaux produits agricoles figurant ci-après, montre l'évolution de la production, de la consommation et de la situation de l'approvisionnement. Les produits retenus représentent ensemble environ 95 % de la production agricole de la Communauté. Les bilans de l'approvisionnement de la Communauté Economique Européenne et de ses Etats membres servent de base pour 11 produits végétaux et 12 produits animaux et groupes de produits (6) qui ont été agrégés d'une manière donnée (voir tableau 1) à l'aide d'équivalents céréales :

Produits végétaux	Produits animaux
Blé	Lait entier, y compris crème
Autres céréales	Lait concentré
Riz	Poudre de lait entier
Légumes secs	Poudre de lait écrémé
Pommes de terre	Fromage
Sucre	Beurre
Légumes	Viande de bœuf et de veau sans graisse
Fruits	Viande de porc sans graisse
Agrumes	Viande de volaille sans graisse
Vin	Autres viandes sans graisse
Huile et graisses végétales	Graisses d'abattage
	Oeufs

## 2. Produits végétaux

Pour le secteur végétal, ne sont donc pris en considération que les « produits dits pour le marché », c'est-à-dire les produits qui sont normalement commercialisés. Les produits pour le marché ne sont donc pas exclusivement utilisés comme les plantes fourragères caractérisées à l'« intérieur du secteur », c'est-à-dire par l'agriculture elle-même. Etant donné qu'à l'heure actuelle, on ne dispose d'aucun bilan fourragé

(6) Les 75 bilans de produits distincts déjà cités sont repris ici sous une forme condensée. Toutefois, on n'a pas pris en considération les bilans de l'approvisionnement en poisson ainsi qu'en graisses et huiles marines, car il s'agit surtout dans le présent document, de mettre en lumière les relations qui existent entre l'agriculture et la situation de l'approvisionnement en produits agricoles.

détaillé pour la Communauté et pour tous les E.ats membres, il faut s'en tenir aux produits pour le marché (7) pour la représentation des produits végétaux. Les « produits pour le marché » sont dès lors les produits que les producteurs agricoles produisent normalement en vue de la commercialisation (vente à d'autres secteurs de l'économie), mais qui, pour une partie plus ou moins importante — selon le produit — peuvent être consommés sous forme de fourrage ou réutilisés comme semences.

## 2.1 La production de produits végétaux pour le marché

La production de produits végétaux pour le marché dans la Communauté a augmenté de 19 % en huit ans (8), passant d'environ 98 Mio t E.C.\* à 116 Mio t E.C. Ont surtout contribué à cet accroissement de la

production de 18 Mio t E.C. la France (11 Mio t E.C.) et l'Italie (5,5 Mio t E.C.).

Le fait marquant, à cet égard, est la progression de 8,8 Mio t de la production française de céréales (3,6 Mio t de blé et 5,2 Mio t d'autres céréales). Pour l'économie céréalière de la France, il s'agit d'un accroissement de 43 %. Dans les autres pays membres, la production céréalière a augmenté, en huit années, de 2,6 Mio t, soit 9 %, donc dans une proportion sensiblement plus faible. On trouvera au chapitre 4.3 un exposé sur l'accroissement de la production des autres produits végétaux.

La progression de la production végétale en France (+ 31 %) et en Italie (+ 18 %) est due à une amélioration notable des rendements moyens par unité de superficie qui — alors que l'on constate en même temps une diminution des superficies cultivées — est nettement plus marquée que l'accroissement de la produc-

Tableau 2

### Produits végétaux pour le marché : production et productivité « 1958-59 » et « 1966-67 »

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique-Luxembourg	CEE
<b>1. Production en 1.000 t équivalent céréales (E.C.)</b>						
« 1958-59 » .....	23.430	36.050	31.060	4.000	3.250	97.800
« 1966-67 » .....	24.660	47.230	36.540	4.280	3.290	116.000
Variation						
— 1.000 t E.C. ....	+ 1.230	+ 11.180	+ 5.480	+ 280	+ 40	+ 18.200
— % .....	+ 5	+ 31	+ 18	+ 7	+ 1	+ 19
<b>2. Superficies cultivées correspondantes en 1.000 ha</b>						
« 1958-59 » .....	6.590	12.770	10.460	890	790	31.500
« 1966-67 » .....	6.330	12.400	9.790	810	740	30.070
Variation						
— 1.000 ha .....	- 260	- 370	- 670	- 80	- 50	- 1.430
— % .....	- 4	- 3	- 6	- 9	- 6	- 5
<b>3. Production par unité de superficie en qx E.C./ha</b>						
« 1958-59 » .....	35,6	28,2	29,7	44,9	41,2	31,0
« 1966-67 » .....	39,0	38,1	37,3	52,9	44,4	38,6
Variation						
— qx E.C./ha ....	+ 3,4	+ 9,9	+ 7,6	+ 8,0	+ 3,2	+ 7,6
— % .....	+ 10	+ 35	+ 26	+ 18	+ 8	+ 25
Différences de niveau						
— CEE (« 1966-67 »)						
= 100 .....	101	99	97	137	115	100

(7) Il manque des produits tels que le houblon, le tabac, le lin, le coton, l'osier, etc. En outre, les « produits horticoles non comestibles » (fleurs, plantes ornementales, produits des pépinières) n'ont pas pu être inclus. De ce fait, une branche non négligeable de la production n'est pas prise en considération, en particulier pour les Pays-Bas.

(8) Ici comme plus loin, il s'agit toujours de la variation constatée entre « 1958-59 » (moyenne des années 1956-67 - 60-61) et « 1966-67 » (moyenne des années 1965-66 - 67-68).

\* Mio t EC = millions de tonnes équivalents céréales

tion (9) elle-même. En l'espace de huit ans, la productivité brute de la production végétale de la Communauté (rendement en E.C. par unité de superficie) s'est accrue en moyenne de 7,6 quintaux/ha (qx/ha) ce qui correspond à un accroissement moyen de près d'un quintal par hectare et par an.

Il s'agit non seulement d'un accroissement des rendements pour les mêmes cultures, mais aussi d'un certain passage à des cultures à rendement moyen plus élevé. Cela vaut en particulier pour les Pays-Bas (amélioration du rendement de 8 qx d'E.C.). Dans ce pays, les superficies consacrées à la production de produits végétaux pour le marché ont été réduites dans des proportions assez sensibles (9 %), et il est probable qu'on a notamment cessé de cultiver certaines terres à faible rendement ou qu'on les a utilisées pour la production de fourrage vert. En outre, la culture de produits agricoles à rendement élevé (blé, betteraves sucrières) a été intensifiée, et ce aux dépens de la culture de produits à faible rendement (céréales fourragères, légumes secs).

Le fort accroissement des rendements en France et en Italie a conduit à un certain nivellement des différences antérieures par comparaison au niveau élevé déjà atteint en République fédérale (productivité des superficies en qx E.C./ha) :

	« 1958-59 »	« 1966-67 »
France .....	28,2	38,1
Italie .....	29,7	37,3
Allemagne (R.F.) ..	35,6	39,0

L'écart antérieur de 7 qx entre les rendements de ces pays s'est désormais réduit à 2 qx. Mais la Belgique et en particulier les Pays-Bas ont aujourd'hui comme hier des rendements bien plus élevés\* par unité de superficie (voir tableau 2).

## 22. La production végétale finale et l'utilisation au sein du secteur

Sur les 116 Mio t E.C. de produits végétaux pour le marché récoltés dans la Communauté en « 1966-67 », une quantité correspondant à 40 Mio t E.C., soit 35 %, a été directement réutilisée pour la reproduction, comme semences (reproduction dans le secteur végétal) ou comme fourrage (reproduction dans le secteur animal). Sur les 18 Mio t E.C. représentant l'accroissement de la production de « 1958-59 » à « 1966-67 », 4 Mio t ont été affectés à la reproduction.

La « production finale » à proprement parler (production totale moins quantités destinées à la repro-

duction) du secteur végétal, s'est élevée en « 1966-67 » dans la Communauté à environ 76 Mio t E.C. Cela signifie qu'en « 1966-67 », 65 % de la production de produits pour le marché ont été vendus ou consommés directement dans les ménages des producteurs comme produits alimentaires. Huit ans auparavant, cette part ne s'élevait qu'à 63 % ; une part disproportionnée de l'augmentation de la production de « 1958-59 » à « 1966-67 » a donc été commercialisée.

Entre les différents pays membres, on constate des différences assez importantes, et ce tant dans les structures que dans l'évolution.

L'utilisation de la production végétale au sein du secteur est particulièrement importante en République fédérale. Plus de la moitié (et cette part augmente) des produits végétaux pour le marché est utilisée comme semences ou fourrage, la part du fourrage étant, bien entendu, très grande. En France et en Belgique, la part de la reproduction est aujourd'hui inférieure à 40 %, après avoir encore légèrement dépassé ce pourcentage en « 1958-59 ». Les Néerlandais ont même réduit dans une proportion très sensible leur utilisation au sein du secteur : dans une période de huit ans, les quantités de produits végétaux pour le marché consommés sous forme de fourrage (ou utilisés sous forme de semences) ont diminué de 460.000 t E.C. ; de ce fait, la part de l'utilisation au sein du secteur est revenue de 41 à 28 %. Cela est dû aussi à l'emploi accru du fourrage importé. (Voir chapitre 5.2). L'accroissement de la production des produits végétaux pour le marché entre « 1958-59 » et « 1966-67 » a été utilisé différemment dans les pays membres, et, à cet égard, les relations de prix entre les aliments pour bétail nationaux et étrangers ont naturellement joué un rôle. En République fédérale d'Allemagne, la production excédentaire a été exclusivement affectée à la reproduction. En revanche, les pays du Benelux ont accru leur effort de commercialisation directe. Au fond, cela vaut également pour l'Italie, où seulement moins d'un dixième de l'augmentation de la production a été utilisé pour la reproduction. En France, qui se taille la part du lion dans l'accroissement de la production (voir plus haut), cet accroissement a été utilisé à raison de près d'un quart pour les semences et/ou pour le fourrage, le reste ayant été commercialisé.

### 2.3 L'utilisation interne des produits végétaux pour le marché d'origine nationale et importés

Dans la Communauté, environ 137 Mio t E.C. de produits végétaux pour le marché ont été utilisés en « 1966-67 », dont un peu plus de la moitié (76 Mio t) a servi directement à l'alimentation humaine. Si l'on retranche 54 autres Mio t E.C. pour les semences et le fourrage, il reste tout juste 9 Mio t E.C. pour les utilisations industrielles (autres qu'alimentaires : alcool, féculles à usage industriel, bière, etc.).

(9) Il n'est pas possible d'établir, si, dans une certaine mesure, des influences dues aux améliorations apportées entre temps aux différentes statistiques, ont une incidence ici.

Tableau 3

**Produits végétaux pour le marché : utilisation au sein du secteur et production finale**  
**« 1958-59 » et « 1966-67 »**

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxembourg	CEE
<b>1. Production en 1.000 t équivalent céréales (E.C.) (1)</b>						
« 1958-59 » .....	23.430	36.050	31.060	4.000	3.250	97.800
« 1966-67 » .....	24.660	47.230	36.540	4.280	3.290	116.000
<b>2. dont pour les semences et le fourrage, en 1.000 t E.C. (2)</b>						
« 1958-59 » .....	12.090	14.460	6.670	1.650	1.370	36.200
« 1966-67 » .....	13.570	17.200	7.100	1.190	1.220	40.300
Variation						
— 1.000 t E.C. ....	+ 1.480	+ 2.740	+ 430	— 460	— 150	+ 4.100
— % .....	+ 12	+ 19	+ 6	— 28	— 11	+ 11
<b>3. Reste pour la vente et la consommation propre, en 1.000 t E.C. (3)</b>						
« 1958-59 » .....	11.340	21.590	24.390	2.350	1.880	61.600
« 1966-67 » .....	11.090	30.030	29.440	3.090	2.070	75.700
Variation						
— 1.000 t E.C. ....	— 250	+ 8.440	+ 5.050	+ 740	+ 190	+ 14.100
— % .....	— 2	+ 39	+ 21	+ 31	+ 10	+ 23
<b>4. Utilisation de la production en %</b>						
« 1958-59 »						
— Utilisation au sein du secteur (reproduct.) (2)	52	40	21	41	42	37
— Vente, etc. (production finale (3) ....	48	60	79	59	58	63
« 1966-67 »						
— Utilisation au sein du secteur (reproduct.) (2)	55	36	19	28	37	35
— Vente, etc. (production finale (3) ....	45	64	81	72	63	65

(1) cf. tableau 2. — (2) Utilisation au sein du secteur : pour la reproduction dans les secteurs végétal et animal. — (3) Production finale : vente et consommation propre dans les ménages des producteurs.

L'utilisation interne a augmenté en huit ans de 21 Mio t E.C., soit de plus d'un sixième, la consommation à des fins alimentaires s'étant accrue moins fortement que l'utilisation des produits en tant que fourrage. Ce sont les besoins de l'industrie qui ont augmenté le plus, et notamment de près de 50 % (la consommation alimentaire ne s'est accrue que d'un peu plus de 10 %). A cet égard, il faut signaler en particulier, la sensible progression de la consommation d'orge pour la fabrication de la bière (surtout en République fédérale) et l'accroissement de la distillation de vin (France).

Le pays ayant contribué le plus à l'accroissement de l'utilisation interne est l'Italie, où l'on a relevé près de la moitié de la consommation supplémentaire de fourrage et de semences de la Communauté et plus de 60 % de la consommation supplémentaire de denrées alimentaires de la Communauté. La France a elle aussi connu une augmentation assez forte de l'utilisation de produits végétaux comme fourrage. De tous les pays de la CEE, c'est la République fédérale qui accuse la plus forte augmentation dans la consommation à des fins industrielles.

Tableau 4

**Utilisation interne (1)**  
**des produits végétaux d'origine nationale et importés**  
**« 1958-59 » et « 1966-67 »**

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxembourg	CEE
<b>1. Utilisation interne au total en 1.000 t équivalent céréales (E.C.) (1)</b>						
« 1958-59 » .....	31.960	38.180	32.230	7.790	5.700	115.900
« 1966-67 » .....	36.890	42.890	42.280	8.480	6.200	136.700
Variation						
— 1.000 t E.C. ....	+ 4.930	+ 4.710	+ 10.050	+ 690	+ 500	+ 20.800
— % .....	+ 15	+ 12	+ 31	+ 9	+ 9	+ 18
<b>2. Répartition « 1958-59 » en 1.000 t E.C.</b>						
Semences et fourrage (2) ..	14.070	14.710	7.930	4.050	2.670	43.500
Consommation industrielle (3) ..	2.300	1.790	970	530	310	5.900
Alimentation humaine .....	15.590	21.680	23.330	3.210	2.720	66.500
<b>3. Répartition « 1966-67 » en 1.000 t E.C.</b>						
Semences et fourrage (2) ..	16.530	17.670	12.920	4.150	2.900	54.100
Consommation industrielle (3) ..	3.420	2.550	1.370	800	430	8.600
Alimentation humaine .....	16.940	22.670	27.990	3.530	2.870	74.000
<b>4. Variation « 1958-59 » à « 1966-67 » en 1.000 t E.C.</b>						
Semences et fourrage (2) ..	+ 2.460	+ 2.960	+ 4.990	+ 100	+ 230	+ 10.600
Consommation industrielle (3) ..	+ 1.120	+ 760	+ 400	+ 270	+ 120	+ 2.700
Alimentation humaine .....	+ 1.350	+ 990	+ 4.660	+ 320	+ 150	+ 7.500
(1) Se calcule comme suit dans les bilans d'approvisionnement CEE : production plus stocks de début plus importations moins exportations moins stocks finals. — (2) Y compris pertes du marché. — (3) A des fins non alimentaires.						

## 2.4 L'approvisionnement en produits végétaux

Dans la Communauté, la consommation en produits végétaux dépasse la production interne d'un sixième à un septième environ, si l'on prend pour base la situation ayant existé durant la période étudiée (10). La différence entre la consommation interne (137 Mio t E.C.) et la production (116 Mio t E.C.) en « 1966-67 » fait

(10) On verra plus loin que la situation s'est modifiée tout récemment, l'accroissement de la production ayant été plus rapide que celui de la consommation.

apparaître un déficit d'approvisionnement de 21 Mio t E.C. En « 1958-59 », ce déficit était encore de 18 Mio t E.C. Si le degré d'auto-approvisionnement est néanmoins passé de 84 (« 1958-59 ») à 85 (« 1966-67 »), cela est dû à l'accroissement du niveau de la production et de l'utilisation.

Les données sur le solde d'approvisionnement figurant dans le tableau 5 et la figure 1 ont été calculées à partir de la différence entre production et utilisation interne. Ces données correspondent pratiquement à l'excédent global d'exportation ou d'importation, compte tenu des éventuelles variations de stocks.

Tableau 5

**Produits végétaux pour le marché : vue d'ensemble de l'approvisionnement**  
 « 1958-59 » et « 1966-67 »

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxembourg	CEE
<b>1. Situation de l'approvisionnement en « 1958-59 » en 1.000 t E.C.</b>						
Production .....	23.430	36.050	31.060	4.000	3.250	97.800
Utilisation interne (1) .....	31.960	38.180	32.230	7.790	5.700	115.900
Solde d'approvi- sionnement (2)						
— Excédent d'exportation ..						
— Excédent d'importation ..	— 8.530	— 2.130	— 1.170	— 3.790	— 2.450	— 18.100
<b>2. Situation de l'approvisionnement en « 1966-67 » en 1.000 t E.C.</b>						
Production .....	24.660	47.230	36.540	4.280	3.290	116.000
Utilisation interne (1) .....	36.890	42.890	42.280	8.480	6.200	136.700
Solde d'approvi- sionnement						
— Excédent d'exportation ..		+ 4.340				
— Excédent d'importation ..	— 12.230		— 5.740	— 4.200	— 2.910	— 20.700
<b>3. Variation de « 1958-59 » à « 1966-67 » en 1.000 t E.C.</b>						
Production .....	+ 1.230	+ 11.180	+ 5.480	+ 280	+ 40	+ 18.200
Utilisation interne (1) .....	+ 4.930	+ 4.710	+ 10.050	+ 690	+ 500	+ 20.800
<b>4. Degré de l'auto-approvisionnement en %</b>						
« 1958-59 » .....	73	94	96	51	57	84
« 1966-67 » .....	67	110	86	50	53	85

(1) Pour semences, fourrage, industrie et alimentation humaine. — (2) Différence entre production et utilisation interne.

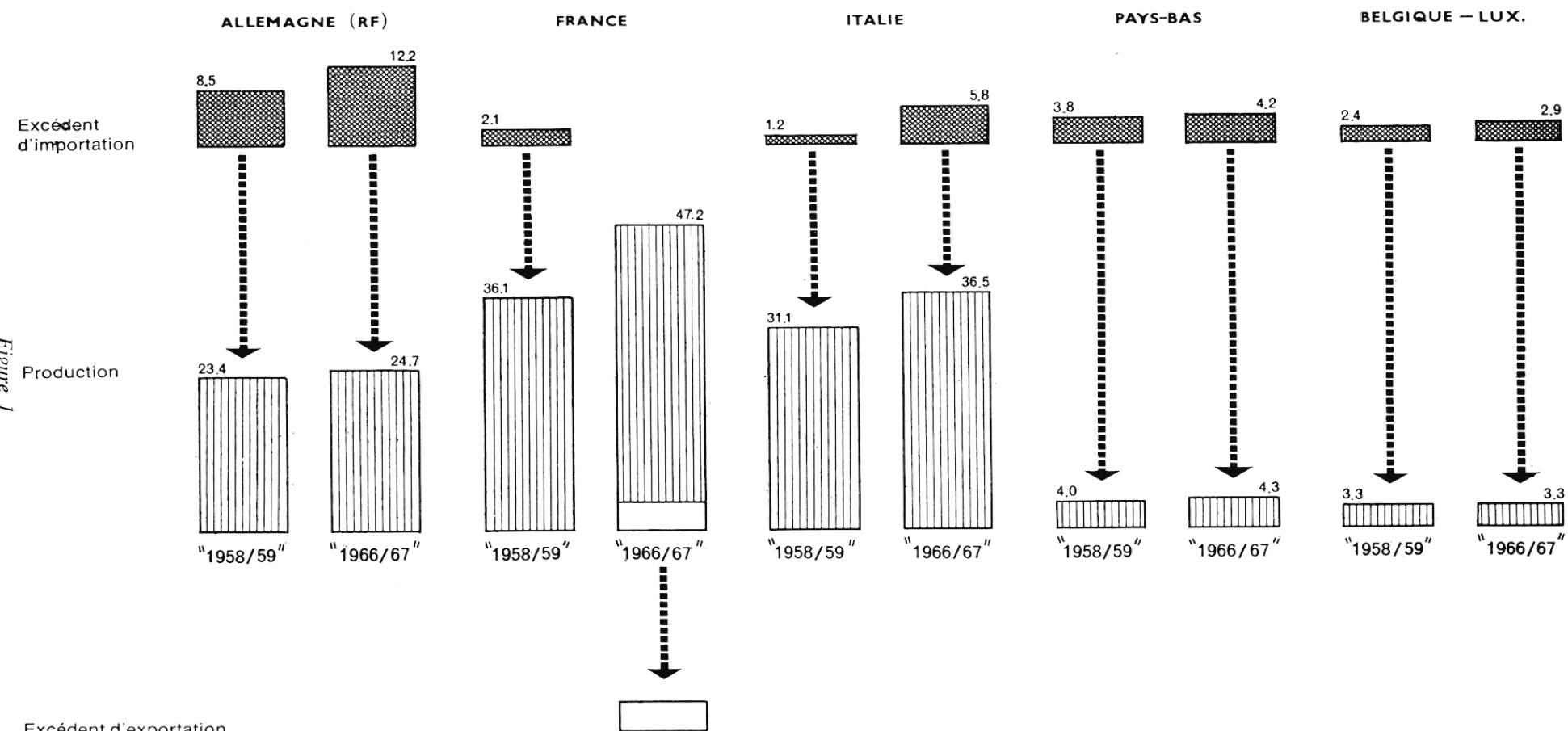
Il est très important qu'en « 1958-59 », aucun pays de la CEE n'ait connu d'excédent d'exportation pour l'ensemble des produits végétaux pour le marché. Mais en « 1966-67 », la France a été le seul pays membre de la CEE à accuser des excédents globaux considérables d'exportation (4,3 Mio t E.C.). Etant donné qu'en « 1958-59 », la France avait encore des besoins supplémentaires s'élevant à 2,1 Mio t, elle a pu améliorer sa position d'approvisionnement d'environ 6,4 Mio t au total en huit ans.

Tous les autres pays de la CEE sont tributaires d'importations considérables où le fourrage joue un rôle important. Pour l'approvisionnement de leur population et de leur bétail, les pays du Benelux n'ont pu produire sur leur propre sol qu'un peu plus de la moitié des produits végétaux pour le marché considéré. Les

besoins complémentaires de l'Italie ont augmenté dans des proportions particulièrement fortes (de 1,2 Mio t E.C. à 5,7 Mio t E.C.) ce qui n'est pas seulement dû à la forte progression de la demande de produits alimentaires, mais aux besoins de fourrage en sensible augmentation. Etant donné qu'en République fédérale, la demande a progressé plus rapidement que la production, l'auto-approvisionnement a continué à se détériorer dans ce pays du fait des importations complémentaires en produits végétaux s'élevant à 3,7 Mio t E.C. En raison de la situation des prix plus favorable pour les produits animaux, la très grande majorité de la production supplémentaire en produits agricoles a été obtenue dans le secteur de l'élevage. Le degré de l'auto-approvisionnement de la République fédérale en produits végétaux pour le marché est ainsi tombé de 73 à 67.

### Situation d'approvisionnement

**Produits végétaux pour le commerce, en Mio t équivalent céréales**



$"1958/59" = \emptyset 1956/57 - 60/61$   
 $"1966/67" = \emptyset 1965/66 - 67/68$

Tableau 6

**Produits animaux : production brute et productivité par animal**  
**« 1958-59 » et « 1966-67 »**

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxembourg	CEE
<b>1. Production brute en 1.000 t équivalent céréales (E.C.)</b>						
« 1958-59 » .....	37.380	45.030	17.220	11.440	8.030	119.100
« 1966-67 » .....	48.830	57.240	22.660	14.860	9.250	152.800
Variation						
— 1.000 t E.C. ....	+ 11.450	+ 12.210	+ 5.440	+ 3.420	+ 1.220	+ 33.700
— % .....	+ 31	+ 27	+ 32	+ 30	+ 15	+ 28
<b>2. Cheptel en 1.000 unités de gros bétail (1) (U.G.B.)</b>						
« 1958-59 » .....	14.580	22.500	11.440	3.520	2.750	54.800
« 1966-67 » .....	15.920	23.380	11.970	4.270	3.000	58.500
Variation						
— 1.000 U.G.B. ....	+ 1.340	+ 880	+ 530	+ 750	+ 250	+ 3.700
— % .....	+ 9	+ 4	+ 5	+ 21	+ 9	+ 7
<b>3. Production brute en kg E.C. par U.G.B.</b>						
U.G.B. ....	2.570	2.000	1.510	3.250	2.920	2.170
« 1958-59 » .....	3.070	2.450	1.900	3.480	3.090	2.610
« 1966-67 » .....	+ 500	+ 450	+ 390	+ 230	+ 170	+ 440
Variation						
— kg E.C. par						
— % .....	+ 19	+ 23	+ 26	+ 7	+ 6	+ 20

(1) Correspond à la clé (grossière) de l'OSCE.

Enfin, il y a lieu de noter que l'augmentation de la production de la Communauté qui s'est chiffrée à 18 Mio t E.C. en huit ans, est pour l'essentiel due à la France (11 Mio t E.C.), tandis que, d'autre part, l'accroissement de la consommation de la Communauté (21 Mio t) a été surtout imputable à l'Italie (10 Mio t E.C.). Pour l'augmentation de la production, l'Italie vient loin derrière, à la deuxième place avec 5,5, Mio t E.C. En revanche, si la République fédérale a connu une augmentation de la consommation interne du même ordre de grandeur que la France (respectivement 4,9 Mio t E.C. et 4,7 Mio t E.C.), la consommation italienne, cependant, a elle seule progressé plus que celle des deux pays précités pris ensemble.

### 3. Produits animaux

#### 3.1 La production animale

En « 1966-67 », la Communauté a réalisé une production animale (production brute) d'environ 153 Mio t E.C. ce qui représente une augmentation de 34 Mio t E.C., soit de 28 % en huit ans seulement. Ce sont surtout la France (12,2 Mio t) et la République fédérale (11,5 Mio t E.C.), qui ont contribué à cet accroissement de la production.

On observe des taux d'accroissement proches de 30 % dans tous les pays membres, sauf en Belgique. A ce propos, on peut se demander si le retard de la Belgique n'a pas des motifs statistiques ; dans le passé, les chiffres de la production de ce pays ont peut-être été surestimés, mais par contre, ont été ces derniers temps mieux adaptés à la réalité (11). En revanche, on pourrait penser que l'accroissement constaté de la production italienne pourrait, dans une certaine mesure, résulter du fait que les chiffres du passé étaient en partie sous-estimés (12). C'est avec insistance que nous renvoyons à ces deux exemples, pour mettre en garde contre une exploitation trop détaillée de résultats de ce genre, comme il a déjà été indiqué dans les remarques préliminaires.

Si l'on examine dans le tableau 6 les chiffres de la production par unité de gros bétail, qui donne une idée approximative du niveau de rendement des pays membres, on s'aperçoit que la forte progression de la production des Pays-Bas est due en premier lieu à l'accroissement du cheptel (21 % en huit ans). En revanche, les chiffres des autres pays membres ne sont que

(11) De telles observations ne sont pas exclues à tout le moins pour le secteur du lait.

(12) Ces suppositions concernent à tout le moins la production de porcs.

Tableau 7

**Utilisation de la production animale brute :**  
**utilisation au sein du secteur et production finale**  
**« 1958-59 » et « 1966-67 »**

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxembourg	CEE
<b>1. Production brute en 1.000 t équivalent céréales (E.C.) (1)</b>						
« 1958-59 » .....	37.380	45.030	17.220	11.440	8.030	119.100
« 1966-67 » .....	48.830	57.240	22.660	14.860	9.250	152.800
<b>2. dont pour œufs à couver et fourrage, en 1.000 t E.C. (2)</b>						
« 1958-59 » .....	3.310	4.940	1.680	490	920	11.300
« 1966-67 » .....	3.680	5.960	1.450	350	640	12.100
Variation						
— 1.000 t E.C. ....	+ 370	+ 1.020	— 230	— 140	— 280	+ 800
— % .....	+ 11	+ 21	— 14	— 29	— 30	+ 7
<b>3. Reste pour la vente et la consommation propre en 1.000 t E.C. (3)</b>						
« 1958-59 » .....	34.070	40.090	15.540	10.950	7.110	107.800
« 1966-67 » .....	45.150	51.280	21.210	14.510	8.610	140.700
Variation						
— 1.000 t E.C. ....	+ 11.080	+ 11.190	+ 5.670	+ 3.560	+ 1.500	+ 32.900
— % .....	+ 33	+ 28	+ 36	+ 33	+ 21	+ 31
<b>4. Utilisation de la production brute en %</b>						
« 1958-59 »						
— au sein du secteur (reproduct.) (2)	9	11	10	4	11	9
— ventes, etc (production finale) (3) ....	91	89	90	96	89	91
« 1966-67 »						
— au sein du secteur (reproduct.) (2)	8	10	6	2	7	8
— ventes, etc (production finale) (3) ....	92	90	94	98	93	92

(1) Cf. tableau 6. — (2) Utilisation au sein du secteur : pour la reproduction dans le secteur animal. — (3) Production finale : ventes et consommation propre dans les ménages des producteurs.

légèrement supérieurs (République fédérale d'Allemagne et Belgique : 9 %) ou inférieurs (Italie : 5 %, France : 4 %) à la moyenne indiquée pour la CEE (7 %) (13).

Par contre, les augmentations du rendement en République fédérale (500 kg E.C. par unité de gros bétail [U.G.B.]), et en France (450) ont été supérieurs à ceux des autres pays membres. En République fédérale, il

(13) Les Pays-Bas ont en huit ans beaucoup plus augmenté leur cheptel de porcs et de volaille que leurs partenaires de la CEE.

ne fait aucun doute que la conversion de vaches de trait en vaches laitières pures a eu une incidence particulière, de même que l'abandon de l'engraissement de bœufs pour l'engraissement de taureaux (exploitation plus efficace du fourrage).

Pour la France, le niveau de rendement généralement plus faible de la période de base a naturellement produit un effet correspondant. En Italie, le rendement moyen de 1.900 kg/E.C. par an — en dépit d'un taux de croissance de 390 kg/E.C. par U.G.B. (+ 26 %) — ne se situe qu'à 55 % des rendements moyens des Pays-Bas (3.480 kg/E.C.).

### 3.2 La production animale finale et l'utilisation au sein du secteur

Si l'on considère l'utilisation au sein du secteur des produits animaux élaborés à l'intérieur du pays, il faut déduire de la production, qui s'élève à 153 Mio t E.C., environ 12 Mio t E.C. qui retournent dans le processus de la production agricole, à savoir sous forme d'aliments du bétail et dans une mesure moindre (estimée à moins de 500.000 t E.C.), d'œufs à couver. Ces aliments pour le bétail sont du lait entier et du lait écrémé ainsi que de la poudre de lait écrémé (en République fédérale aussi, ces derniers temps, de la poudre de lait entier).

La part de la France dans la quantité de lait entier utilisée pour l'alimentation animale (« 1966-67 ») =

4,3 Mio t E.C.) est très considérable (autres pays de la CEE ensemble = 2,8 Mio t E.C.), ce qui tient en grande partie au nombre élevé de vaches nourrices en France. C'est ainsi que, dans certains départements à proximité du Massif Central, on laisse en moyenne aux veaux les deux tiers du lait produit.

Les 141 Mio t E.C. restantes doivent être considérées comme « production finale » de la Communauté ; elles sont commercialisées ou directement consommées dans les ménages des producteurs. Le taux de commercialisation (92 %) est donc nettement plus élevé pour les produits animaux que pour les produits végétaux pour le marché (65 %) (voir chapitre 2.2).

Tableau 8

#### Utilisation interne (1) des produits d'origine nationale et importés « 1958-59 » et « 1966-67 »

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxembourg	CEE
<b>1. Utilisation interne en 1.000 t équivalent céréales (E.C.) (1)</b>						
« 1958-59 » .....	43.220	44.190	21.210	8.570	8.350	125.500
« 1966-67 » .....	54.490	55.330	29.340	11.150	9.510	159.800
Variation						
— 1.000 t E.C. ....	+ 11.270	+ 11.140	+ 8.130	+ 2.580	+ 1.160	+ 34.300
— % .....	+ 26	+ 25	+ 38	+ 30	+ 14	+ 27
<b>2. Répartition en « 1958-59 » en 1.000 t E.C.</b>						
Œufs à couver et fourrage (2) ....	3.390	5.030	1.680	600	990	11.700
Consommation industrielle (3) ..	670	1.160	1.550	480	150	4.000
Alimentation humaine .....	39.160	38.000	17.980	7.490	7.210	109.800
<b>3. Répartition en « 1966-67 » en 1.000 t E.C.</b>						
Œufs à couver et fourrage (2) ....	3.930	5.970	1.520	790	720	12.900
Consommation industrielle (3) ..	1.240	1.730	1.370	1.390 (4)	370	6.100
Alimentation humaine .....	49.320	47.630	26.450	8.970	8.420	140.800
<b>4. Variation de « 1958-59 » à « 1966-67 » en 1.000 t E.C.</b>						
Œufs à couver et fourrage (2) ....	+ 540	+ 940	— 160	+ 190	— 270	+ 1.200
Consommation industrielle (3) ..	+ 570	+ 570	— 180	+ 910 (4)	+ 220	+ 2.100
Alimentation humaine .....	+ 10.160	+ 9.630	+ 8.470	+ 1.480	+ 1.210	+ 31.000

(1) Se calcule comme suit dans les bilans d'approvisionnement de la CEE : production plus stocks de début plus importations moins exportations moins stocks finals. — (2) Y compris les pertes du marché et les différences. — (3) Pour utilisation à des fins non alimentaires. — (4) Peut-être due en partie à un changement de méthode.

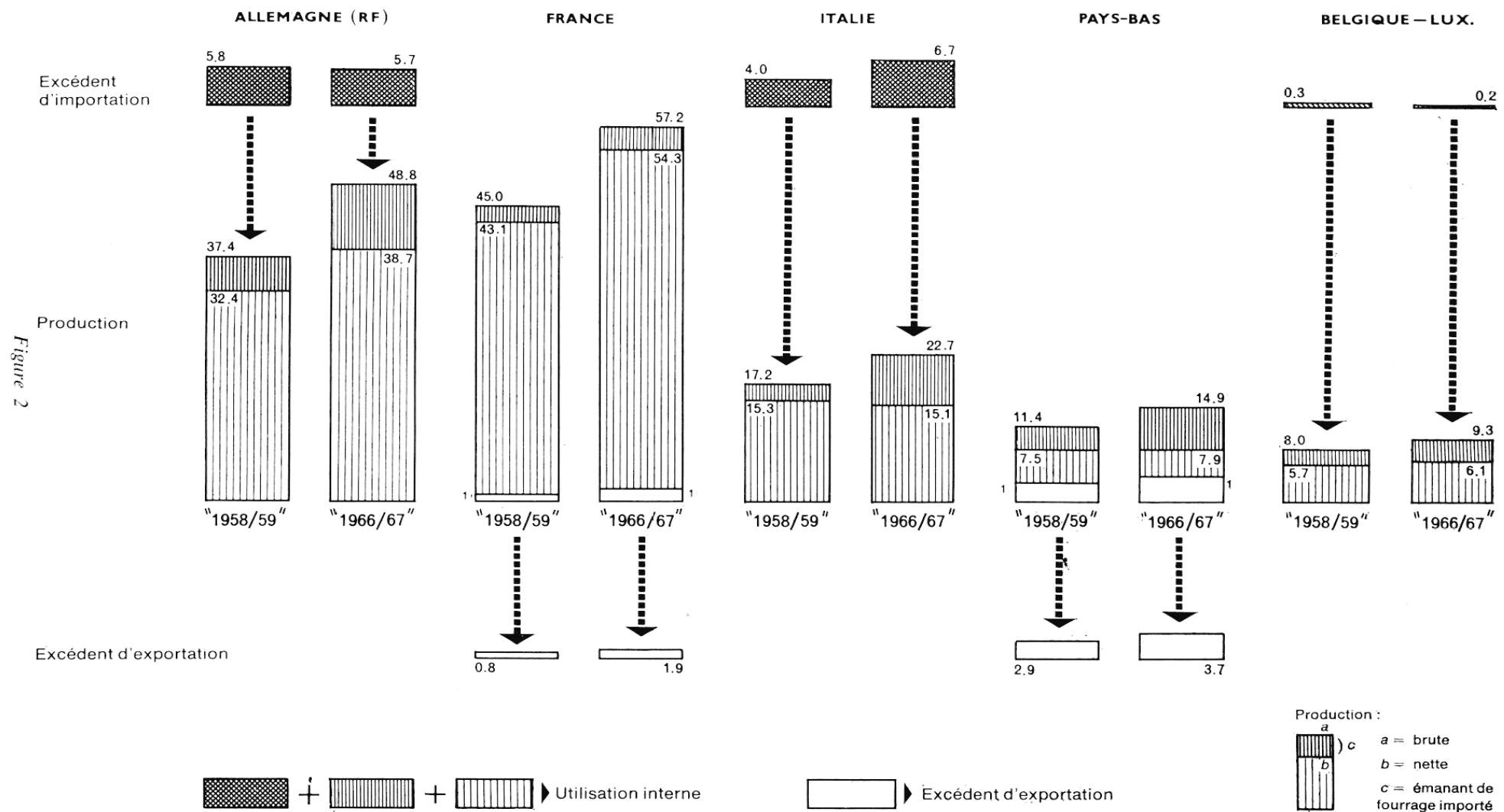
**Tableau 9**  
**Produits animaux : vue d'ensemble de l'approvisionnement**  
**« 1958-59 » et « 1966-67 »**

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxembourg	CEE
<b>1. Situation de l'approvisionnement en « 1958-59 » en 1.000 t équivalent céréales (E.C.)</b>						
Production						
a) à partir du fourrage national (production nette) .....	32.440	43.100	15.350	7.470	5.710	104.100
b) à partir du fourrage étranger (1)	4.940	1.930	1.870	3.970	2.320	15.000 (6)
c) totale (production brute) (2) ....	37.380	45.030	17.220	11.440	8.030	119.100
Utilisation interne (3) .....	43.220	44.190	21.210	8.570	8.350	125.500
Solde de l'approvisionnement (4)						
a) Compte des résultats nets (par rapport à la ligne 1.a.)						
Excédent d'exportation .....	— 10.780	— 1.090	— 5.860	— 1.100	— 2.640	— 21.400
Excédent d'importation .....						
b) Compte des résultats bruts (par rapport à la ligne 1.c.)		+ 840	— 3.990	+ 2.870	— 320	— 6.400
Excédent d'exportation .....	— 5.840					
Excédent d'importation .....						
<b>2. Situation de l'approvisionnement en « 1966-67 » en 1.000 t E.C.</b>						
Production						
a) à partir du fourrage national (production nette) .....	38.670	54.270	15.110	7.890	6.110	122.000
b) à partir du fourrage étranger (1)	10.160	2.970	7.550	6.970	3.140	30.800 (6)
c) totale (production brute) (2) ....	48.830	57.240	22.660	14.860	9.250	152.800
Utilisation interne (3) .....	54.490	55.330	29.340	11.150	9.510	159.800
Solde de l'approvisionnement (4)						
a) Compte des résultats nets (par rapport à la ligne 2.a.)						
Excédent d'exportation .....	— 15.820	— 1.060	— 14.230	— 3.260	— 3.400	— 37.800
Excédent d'importation .....						
b) Compte des résultats bruts (par rapport à la ligne 2.c.)		+ 1.910	— 6.680	+ 3.710	— 260	— 7.000
Excédent d'exportation .....	— 5.660					
Excédent d'importation .....						
<b>3. Variation de « 1958-59 » à « 1966-67 » en 1.000 t E.C.</b>						
Production nette .....	+ 6.230	+ 11.170	— 240	+ 420	+ 400	+ 17.900
Production brute (2) .....	+ 11.450	+ 12.210	+ 5.440	+ 3.420	+ 1.220	+ 33.700
Utilisation interne (3) .....	+ 11.270	+ 11.140	+ 8.130	+ 2.580	+ 1.160	+ 34.300
<b>4. Degré de l'auto-approvisionnement en % (5)</b>						
« 1958-59 » .....	86	102	81	133	96	95
« 1966-67 » .....	90	103	77	133	97	96

(1) Cf. tableau 17. — (2) Cf. tableau 7. — (3) Pour œufs à couver, fourrage, industrie et alimentation. — (4) Différence entre production et utilisation interne, sur la base des chiffres de la production nette et de la production brute. — (5) D'après le compte des résultats bruts, c'est-à-dire sans déduction préalable du fourrage importé. — (6) Somme des résultats ventilés entre les pays membres. Les échanges entre pays membres de la CEE n'ont donc pas été éliminés (voir texte du chapitre 5.2).

## Situation d'approvisionnement

### Produits animaux en Mio t équivalent céréales



<sup>1)</sup> dont le dessin est englobé dans la production nette.

Sur la liste des producteurs finals de produits animaux établie par ordre d'importance, la France (51 Mio t E.C.) et la République fédérale (45 Mio t E.C.) viennent en tête. L'Italie se classe loin derrière (21 Mio t E.C.). Par contre, pour la production végétale finale (voir tableau 3), la situation est inverse : l'Italie dispute la première place à la France, et la République fédérale est nettement distancée.

De même, la position néerlandaise mérite d'être mentionnée : la production animale finale de ce pays de la CEE (14 Mio t E.C.) atteint les deux tiers environ de la production finale de l'Italie. Or, le cheptel des Pays-Bas ne représente guère plus de 35 % de tout le cheptel italien. Ici, les différences de rendement par U.G.B. apparaissent une nouvelle fois très nettement.

### 3.3 L'utilisation interne des produits animaux nationaux et importés

Sur les quelque 160 Mio t E.C. représentant les produits animaux de la production propre et importés qui ont été utilisés en « 1966-67 » dans la Communauté, 141 Mio t E.C. ont servi à la consommation humaine. 13 Mio t E.C. ont été réutilisées dans la production sous forme de fourrage ou d'œufs à couver (il s'agit presque exclusivement des quantités mentionnées au chapitre 3.2 provenant de la production interne et de certaines quantités de poudre de lait écrémé importé). Enfin, 6 Mio t E.C. ont été employées à des fins industrielles. Il s'agit de graisses d'abattage dont l'industrie fait une utilisation croissante. L'accroissement indiqué a aussi pour une (faible) part des « motifs statistiques », car les définitions établissant la distinction entre la viande et les graisses d'abattage ont été modifiées dans deux pays membres au cours de la période considérée.

La majeure partie de l'augmentation de toute l'utilisation interne, qui a été de 34 Mio t en huit ans, est imputable aux exigences accrues des consommateurs qui désirent une alimentation plus abondante et de meilleure qualité (31 Mio t E.C.).

### 3.4 L'approvisionnement en produits animaux

Pour comprendre la situation particulière de l'approvisionnement en produits animaux, il convient de rappeler tout d'abord qu'une distinction doit être faite entre « production brute » et « production nette ». Les deux notions se différencient par l'inclusion ou non du fourrage importé. La production nette reflète les rendements de la production animale à partir de la base de fourrage interne. La production brute contient aussi la part de production obtenue à l'aide du fourrage importé (tableau 9 et figure 2). Si l'on considère tout d'abord la production brute, c'est-à-dire le résultat qu'on obtient du point de vue de l'économie d'entreprise, on constate que le déficit dans l'approvisionnement de la Communauté en « 1966-67 » ne s'établit qu'à environ 7 Mio t E.C. En face d'une production animale brute de 153

Mio t E.C. se trouvent 160 Mio t E.C. qui, en « 1966-67 », ont été utilisées au total dans la Communauté. En « 1958-59 », les chiffres correspondants accusaient à peu près le même écart (6 Mio t E.C.). En pourcentage, 5 % de la consommation interne faisaient défaut en « 1958-59 », contre 4 % en « 1966-67 ». Ces quantités restantes (il s'agit en fait de la différence entre toutes les importations et toutes les exportations) ont dû être achetées à l'étranger sous forme de produits animaux.

Il y a lieu de signaler tout particulièrement les grandes différences entre les pays membres. Le plus grand producteur de produits animaux de la Communauté est encore la France (« 1966-67 » = 57 Mio t E.C.). En « 1958-59 », comme en « 1966-67 », elle avait des excédents d'exportation de 1 Mio t E.C., qui dépassent donc les besoins internes. La République fédérale est derrière la France le deuxième producteur, avec 9 Mio t E.C. de moins. Pour la consommation, la République fédérale (60 Mio d'habitants) et la France (50 Mio d'habitants) se disputent la première place : à ce propos, il est à noter que les taux de consommation par habitant en France sont supérieurs à ceux de l'Allemagne. Mais la République fédérale a des besoins complémentaires de près de 6 Mio t E.C. De ce point de vue, elle est cependant dépassée par l'Italie (6,7 Mio t E.C. de besoins complémentaires). En effet, les besoins de ce pays s'élèvent à 29,3 Mio t E.C., alors que sa production n'atteint que 22,7 Mio t E.C.

Enfin, il faut évoquer le cas des Pays-Bas dont les besoins s'élèvent à 11,2 Mio t E.C., alors que leur production (production brute) atteint 14,9 Mio t, de sorte que 3,7 Mio t (soit un quart de la production) est disponible pour l'exportation. Quant à la Belgique, sa situation est plus équilibrée, ses besoins complémentaires étant faibles.

Cependant, si l'on part de la production nette, ce qui cadre mieux avec une évaluation des possibilités d'approvisionnement en période de crise (production brute moins production à l'aide d'aliments pour le bétail importés), on obtient des résultats sensiblement différents (voir tableau 9).

Dans ces cas, ni la France, ni les Pays-Bas n'ont des excédents qui dépassent leurs propres besoins. Dans les autres pays de la CEE, en particulier en République fédérale et en Italie, les quantités complémentaires nécessaires pour couvrir totalement les besoins augmentent en flèche. Ce calcul montre que les besoins complémentaires de la Communauté (en produits alimentaires animaux et en aliments du bétail pour leur production) s'élèvent à 38 Mio t E.C. (14), contre seulement 7 Mio t E.C. d'après le calcul de la production brute (voir page 32).

(14) Ce chiffre ne tient pas compte des échanges entre les pays membres (voir chapitre 5.2). Si on le retranche (en l'estimant à 3 Mio t E.C.), on obtient des besoins complémentaires (calcul net) qui sont de l'ordre de 35 Mio t E.C.

Tableau 10

**Rendement total de la production agricole (1), exprimé en équivalents céréales  
« 1958-59 » et « 1966-67 »**

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxemb.	CEE
<b>1. En 1.000 t équivalent céréales (E.C.)</b>						
« 1958-59 » prod. finale végétale (2) .....	11.340	21.590	24.390	2.350	1.880	61.600
prod. finale animale (3) .....	34.070	40.090	15.540	10.950	7.110	107.800
Total .....	45.410	61.680	39.930	13.300	8.990	169.400
« 1966-67 » prod. finale végétale (2) .....	11.090	30.030	29.440	3.090	2.070	75.700
prod. finale animale (3) .....	45.150	51.280	21.210	14.510	8.610	140.700
Total .....	56.240	81.310	50.650	17.600	10.680	216.400
Variation prod. finale végétale (2) .....	— 250	+ 8.440	+ 5.050	+ 740	+ 190	+ 14.100
prod. finale animale (3) .....	+ 11.080	+ 11.190	+ 5.670	+ 3.560	+ 1.500	+ 32.900
Total .....	+ 10.830	+ 19.630	+ 11.720	+ 4.300	+ 1.690	+ 47.000
Idem en % .....	+ 24	+ 32	+ 27	+ 32	+ 19	+ 28
<b>2. Composition en %</b>						
« 1958-59 » prod. finale végétale .....	25	35	61	18	21	36
prod. finale animale .....	75	65	39	82	79	64
« 1966-67 » prod. finale végétale .....	20	37	58	18	19	35
prod. finale animale .....	80	63	42	82	81	65
<b>3. Production en qx E.C. par ha de S.A.U.</b>						
« 1958-59 » prod. finale végétale .....	7,9	6,3	12,2	10,2	10,1	8,5
prod. finale animale (4) .....	23,8	11,7	7,8	47,3	38,2	14,8
Total (4) .....	31,7	18,0	20,0	57,5	48,3	23,3
« 1966-67 » prod. finale végétale .....	8,0	8,9	15,0	13,7	11,6	10,7
prod. finale animale (4) .....	32,7	15,2	10,9	64,2	48,4	19,8
Total (4) .....	40,7	24,1	25,9	77,9	60,0	30,5

(1) Pour 23 groupes de produits (voir page 8), qui constituent environ 95 % de la production totale. — (2) Cf. tableau 3. — (3) Cf. tableau 7. — (4) La référence à la S.A.U. donne une comparaison déformée dans la mesure où l'utilisation de fourrage étranger (tableau 17) varie très considérablement d'un pays à l'autre.

## 4. Ensemble des produits agricoles

### 4.1 La production agricole totale

On trouvera ci-après des calculs qui, pour la première fois à l'aide d'équivalents céréales, ont conduit à un agrégat des chiffres de la production de la Communauté concernant les produits végétaux et animaux. Il a été nécessaire d'éliminer la consommation à l'intérieur du secteur (semences, œufs à couver, fourrage) pour pouvoir tenir compte de la « production finale » (production pour le marché et pour la consommation propre des producteurs). Ce n'est que de cette manière qu'il est possible d'éviter les doubles comptes.

Pour les 23 groupes de produits considérés, qui représentent environ 95 % de la production agricole de la Communauté et que l'on peut donc prendre comme résultat global représentatif, le calcul pour « 1966-67 »

donne une production totale de 216 Mio t E.C. Un peu plus du tiers doit être considéré comme production végétale finale et un peu moins des deux tiers comme production animale finale.

L'accroissement au cours des huit années considérées s'est élevé à 47 Mio t E.C. ou 28 %, ce qui, d'après la formule de la capitalisation des intérêts, correspond à un accroissement annuel de 3 %. La production animale a augmenté relativement plus (30 %) que la production végétale (23 %). En même temps, il y a lieu de souligner que la production agricole « finale » dans le secteur tant végétal qu'animal a augmenté plus que la « production totale » (c'est-à-dire la production finale, y compris les quantités destinées à la reproduction). (Voir tableaux 3 et 7). Naturellement, l'utilisation accrue de fourrage importé joue aussi un rôle important.

Si l'on considère la situation dans les différents pays de la CEE, on constate tout d'abord que c'est la France qui, de loin, a contribué le plus à la production. Sur

toute la production de la CEE (s'élevant à 216 Mio t E.C.), 81 Mio t E.C. ont été produites en « 1966-67 » sur le sol français ou par le cheptel français. La part de la France dans la production de la CEE s'est élevée, pour la même période, à 38 % (« 1958-59 » = 36 %) alors que sa part dans la superficie agricole de la CEE est de 47 % et celle dans le cheptel de la CEE de 40 %. La productivité de l'agriculture française (production rapportée à la superficie et au cheptel) est donc inférieure à celle de ses autres partenaires excepté l'Italie.

Par contre, la République fédérale, la Belgique et, surtout, les Pays-Bas dépassent les moyennes de la CEE. Les parts dans la production de ces pays sont en la production et de 7 % seulement pour le cheptel.

partie sensiblement plus forte que leurs parts dans la superficie ou le cheptel de la Communauté. Cela est avant tout dû aux rendements plus élevés, favorisés par des conditions naturelles meilleures, bien que d'autres facteurs, surtout d'ordre économique et sociologique, jouent bien entendu, également un grand rôle. Enfin, il faut aussi signaler l'influence de l'utilisation de moyens de production importés, notamment du fourrage. A cet égard, les Pays-Bas se distinguent tout particulièrement, car ils produisent 8 % de toute la production agricole de la CEE, alors qu'ils ne disposent que de 3 % de la superficie agricole. Si, par rapport à la CEE, on compare séparément la production animale et le cheptel, les parts des Pays-Bas sont de 10 % pour la production et de 7 % seulement pour le cheptel.

Tableau 11

**Part des pays de la CEE dans la production agricole,  
dans la superficie et dans le cheptel de la Communauté  
« 1966-67 »**

Désignation	Allemag. (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxemb.	CEE
Production finale végétale (1) .....	14	40	39	4	3	100
Production finale animale (1) .....	32	37	15	10	6	100
Production agricole totale (1) .....	26	38	23	8	5	100
Superficie agricole utilisée .....	20	47	27	3	3	100
Cheptel (2) .....	27	40	21	7	5	100

(1) Exprimée en équivalents céréales. — (2) Exprimée en unités de gros bétail, correspondant à la clé (grossière) de l'OSCE.

Lorsque l'on compare le secteur végétal et le secteur animal, on constate des différences caractéristiques entre les pays de la CEE. Naturellement, il faut tout d'abord partir du fait que, dans les conditions actuelles, une production animale développée n'est pas concevable sans base fourragère végétale. De ce fait, la production végétale doit être considérée comme la production de base de la production animale. Mais si l'on part de la « production finale », on obtient alors le classement suivant (« 1966-67 ») pour la part de la production finale végétale dans l'ensemble de la production agricole :

Italie .....	58 % (en baisse)
France .....	37 % (en hausse)
Allemagne R.F. .....	20 % (en baisse)
Belgique-Luxembourg .....	19 % (en baisse)
Pays-Bas .....	18 % (inchangé)

Il résulte de ces chiffres que la production végétale de l'agriculture italienne revêt une importance relative trois fois plus grande que pour les pays du Benelux. En outre, les parenthèses indiquent dans quel sens se sont produites les variations depuis « 1958-59 ». En France, la part de la production végétale finale a augmenté, ce qui contraste avec la tendance observée dans les autres pays.

Le tableau 10 indique aussi le rendement de la production brute des pays membres. Ce rendement est toutefois rapporté à la superficie agricole utilisée, bien que cette base de référence ne soit pas entièrement correcte, étant donné qu'une partie d'importance variable de la production animale n'a pas été obtenue au moyen de la production végétale nationale, mais à l'aide d'aliments du bétail importés. De ce fait, les

décalages sont beaucoup plus grands, mais cependant caractéristiques :

Pays-Bas .....	78 qx E.C./ha S.A.U.*
Belgique-Luxembourg .....	60 qx E.C./ha S.A.U.
Allemagne R.F. .....	41 qx E.C./ha S.A.U.
Italie .....	26 qx E.C./ha S.A.U.
France .....	24 qx E.C./ha S.A.U.

A ce propos, il faut naturellement aussi considérer, qu'en Italie, et en particulier en France, de très vastes superficies sont certes classées comme superficies agricoles utilisées, mais ne donnent que des rendements très faibles.

A cet égard, il faut aussi souligner que l'accroissement des rendements par unité de superficie en huit ans a évolué de façon très variable. Les chiffres suivants se rapportent à l'accroissement de « 1958-59 » à « 1966-67 » pour le rendement de l'ensemble de l'agriculture par unité de superficie :

Pays-Bas .....	+ 20 qx E.C./ha
Belgique-Luxembourg .....	+ 12 qx E.C./ha
Allemagne R.F. .....	+ 9 qx E.C./ha
France .....	+ 6 qx E.C./ha
Italie .....	+ 6 qx E.C./ha

Les différences absolues déjà mentionnées se sont accrues au lieu de se réduire — comme s'y attendent souvent ceux qui font une application simplificatrice de la loi du rendement décroissant. Il faut en chercher partiellement la raison dans le fait que l'utilisation d'engrais pour l'accroissement du rendement est toujours très différente d'un pays à l'autre, et qu'en outre, dans les pays membres qui ont des rendements animaux élevés, l'utilisation de fourrage importé joue un rôle éminent, qui a encore pris plus d'ampleur.

Comme le montre le tableau 10 dans le détail, ces variations ont été très fortement influencées par l'augmentation de la production dans le secteur animal. Dans le secteur végétal, les taux de croissance n'ont été en comparaison que faibles.

Tableau 12

**Situation de l'approvisionnement pour 23 groupes de produits agricoles (1)  
exprimée en équivalent céréales  
« 1958-59 » et « 1966-67 »**

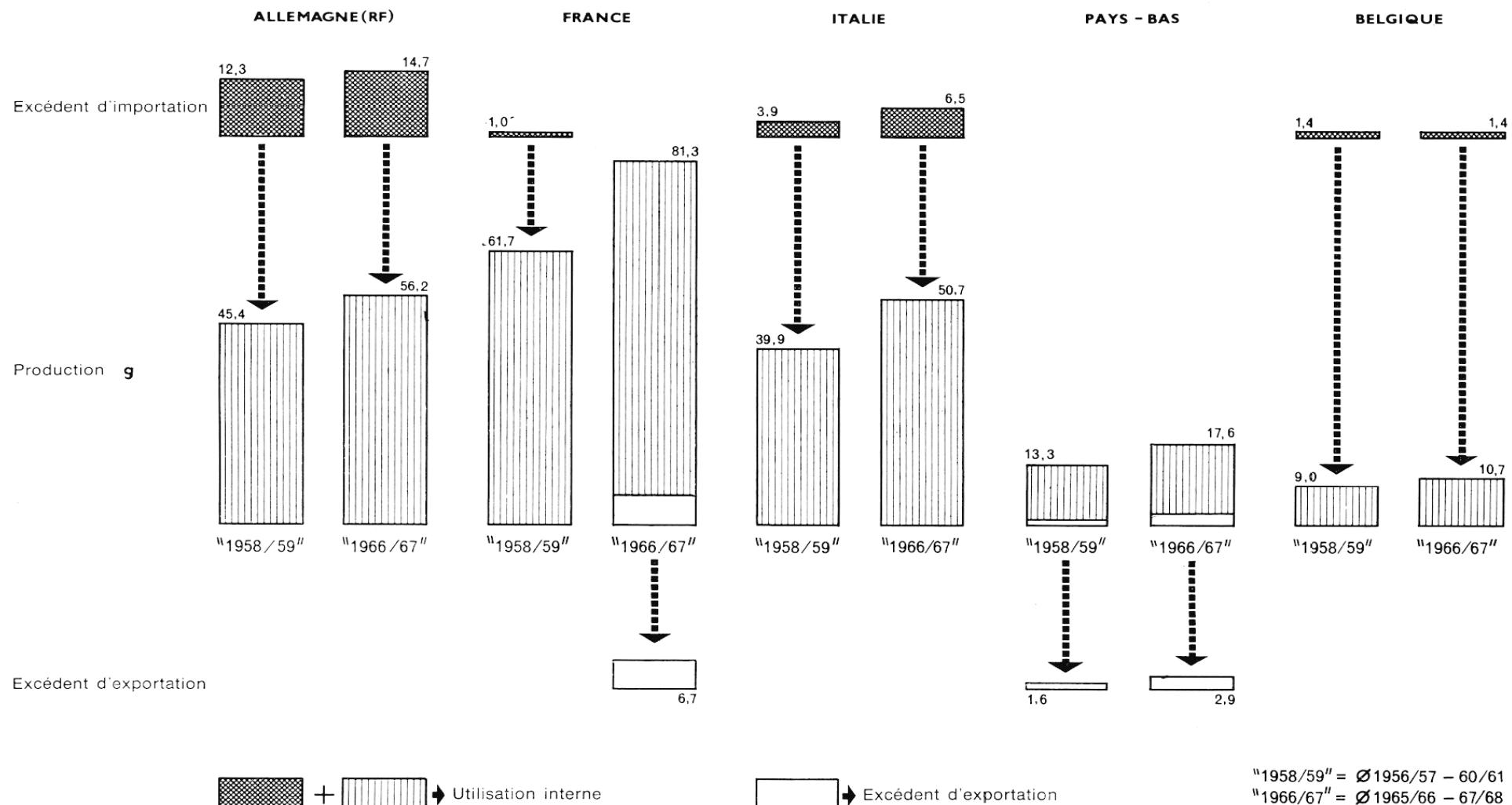
Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxembourg	CEE
<b>1. Situation de l'approvisionnement en « 1958-59 » en 1.000 t équivalent céréales (E.C.)</b>						
Production (2) .....	45.410	61.680	39.930	13.300	8.990	169.400
Utilisation interne (3) .....	57.720	62.630	43.830	11.710	10.390	186.300
Solde de l'approvisionnement (4)						
Excédent d'exportation .....				+ 1.590		
Excédent d'importation .....	— 12.310	— 950	— 3.900		— 1.400	— 16.900
<b>2. Situation de l'approvisionnement en « 1966-67 » en 1.000 t E.C.</b>						
Production (2) .....	56.240	81.310	50.650	17.600	10.680	216.400
Utilisation interne (3) .....	70.920	74.580	57.180	14.690	12.080	229.500
Solde de l'approvisionnement (4)						
Excédent d'exportation .....		+ 6.730		+ 2.910		
Excédent d'importation .....	— 14.630		— 6.530		— 1.400	— 13.100
<b>3. Variation de « 1958-59 » à « 1966-67 » en 1.000 t E.C.</b>						
Production (2) .....	+ 10.830	+ 19.630	+ 10.720	+ 4.300	+ 1.690	+ 47.000
Utilisation interne (3) .....	+ 13.230	+ 11.950	+ 13.350	+ 2.980	+ 1.690	+ 43.200
<b>4. Degré de l'auto-approvisionnement en % (5)</b>						
« 1958-59 » .....	79	98	91	114	87	91
« 1966-67 » .....	79	109	89	120	88	94

(1) Voir page 8, doubles comptes corrigés, donc non comparables avec les bilans partiels pour les produits végétaux et animaux (tableaux 5 et 9). — (2) Production finale. — (3) Pour l'alimentation et l'industrie. — (4) Différence entre production et utilisation interne. — (5) Production en % de l'utilisation interne.

\* qx E.C./ha S.A.U. = production agricole brute en quintaux d'E.C. par ha de superficie agricole utilisée.

## Situation d'approvisionnement

Total des produits végétaux et animaux<sup>1)</sup>  
en Mio t équivalent céréales



<sup>1)</sup> Somme de 23 groupes de produits où les doubles comptes ont été éliminés (voir texte)

"1958/59" = Ø1956/57 - 60/61  
"1966/67" = Ø1965/66 - 67/68

## 4.2 La situation de l'approvisionnement pour l'ensemble des produits agricoles considérés

La situation de l'approvisionnement de la Communauté qui, globalement parlant, doit être considérée comme une zone déficitaire, s'est nettement améliorée au cours des huit années étudiées (15). En huit ans, le degré d'auto-approvisionnement est passé de 91 à 94 d'après les calculs présentés pour la première fois. En « 1958-59 », le déficit de produits agricoles (par rapport à la consommation interne) s'est élevé à 9 %, mais en « 1966-67 » il n'était plus que de 6 %. En chiffres absolus, il a encore fallu importer dans la Communauté, en « 1958-59 » environ 16,9 Mio t E.C. de produits agricoles pour couvrir les besoins non satisfaits, tandis qu'en « 1966-67 », ce chiffre n'atteignait plus que 13,1 Mio t E.C. (voir tableau 12 et figure 3).

Le plus grand pays producteur, mais en même temps aussi le plus grand pays consommateur de la Communauté, est la France, suivie de la République fédérale. Par rapport au chiffre de population, qui est plus faible que celui de sa voisine, la France a des besoins qui, par tête d'habitant, sont sensiblement supérieurs à ceux de l'Allemagne. En chiffres absolus, la France consomme annuellement quelque 3,7 Mio t E.C. de produits agricoles de plus que l'Allemagne, bien que le chiffre de la population française soit inférieur d'environ 10 Mio à celui de la population allemande. D'autre part, la production française est d'environ 25 Mio t E.C. supérieure à la production allemande. Aussi la France a-t-elle un excédent d'exportation qui s'élevait en « 1966-67 » à 9 % de ses besoins, tandis que la République fédérale est obligée d'importer environ 5 % de ses besoins.

Si l'on considère l'évolution différente de la production et de l'utilisation interne dans les pays de la CEE au cours des huit années comprises entre « 1958-59 » et « 1966-67 », l'expansion française est particulièrement nette (en Mio t E.C.) :

	Accroissement de la production	Accroissement de la consommation
France .....	+ 19,6	+ 12,0
Allemagne R.F. . .	+ 10,8	+ 13,2
Italie .....	+ 10,7	+ 13,4
Pays-Bas .....	+ 4,3	+ 3,0
Belgique - Luxemb.	+ 1,7	+ 1,7

Il est vrai que la République fédérale et l'Italie ont pu accroître leur production de 11 Mio t E.C., mais la consommation a progressé plus fortement encore (13 Mio t E.C.). En France, au contraire, si la con-

(15) La récente évolution, qui s'est produite après les fortes récoltes des années 1968 et 1969, n'est pas encore prise en considération ici.

sommation s'est accrue de 12 Mio t E.C., la production a augmenté de près de 20 Mio t E.C. En « 1958-59 », la France a dû en fin de compte importer encore environ 1 Mio t E.C. pour satisfaire à ses besoins internes en produits agricoles. En « 1966-67 », elle disposait en revanche de près de 7 Mio t E.C. de produits agricoles pour l'exportation.

Ainsi, la France a rejoint les Pays-Bas qui avaient déjà antérieurement des excédents d'exportation relativement importants. En « 1958-59 », la production interne des Pays-Bas a dépassé la consommation interne de 1,6 Mio t E.C., tandis que huit ans plus tard, cet excédent est passé à 2,9 Mio t E.C.

Pour deux pays de la Communauté, à savoir la France et les Pays-Bas, il faut signaler d'importantes modifications dans le degré de l'auto-approvisionnement et notamment, des progressions sensibles. Dans les autres pays, qui n'ont pas atteint le seuil de l'auto-approvisionnement, il n'y a eu que de faibles modifications (degré de l'auto-approvisionnement : production agricole totale en % de l'utilisation interne).

	« 1958-59 »	« 1966-67 »
Pays-Bas .....	114	120
France .....	98	109
Italie .....	91	89
Belgique - Luxemb.	87	88
Allemagne R.F. . .	79	79

Les excédents des Pays-Bas ont été en « 1966-67 » de 20 % supérieurs à la consommation nationale, ceux de la France de 9 %. D'autre part, la République fédérale accuse un déficit de 21 %.

## 4.3 La situation de l'approvisionnement pour différents produits

Bien qu'il importe de considérer la situation toujours très différente de l'approvisionnement pour les divers produits et de procéder à des comparaisons entre les pays membres, il est impossible, pour cause de manque de place, de donner, dans le cadre de la présente étude, plus qu'un bref aperçu de la situation et des tendances évolutives pour l'ensemble de la Communauté. On utilisera à cet effet des résultats convertis en équivalents céréales, étant donné que, de cette façon, il est possible de faire des comparaisons très intéressantes entre les différents produits.

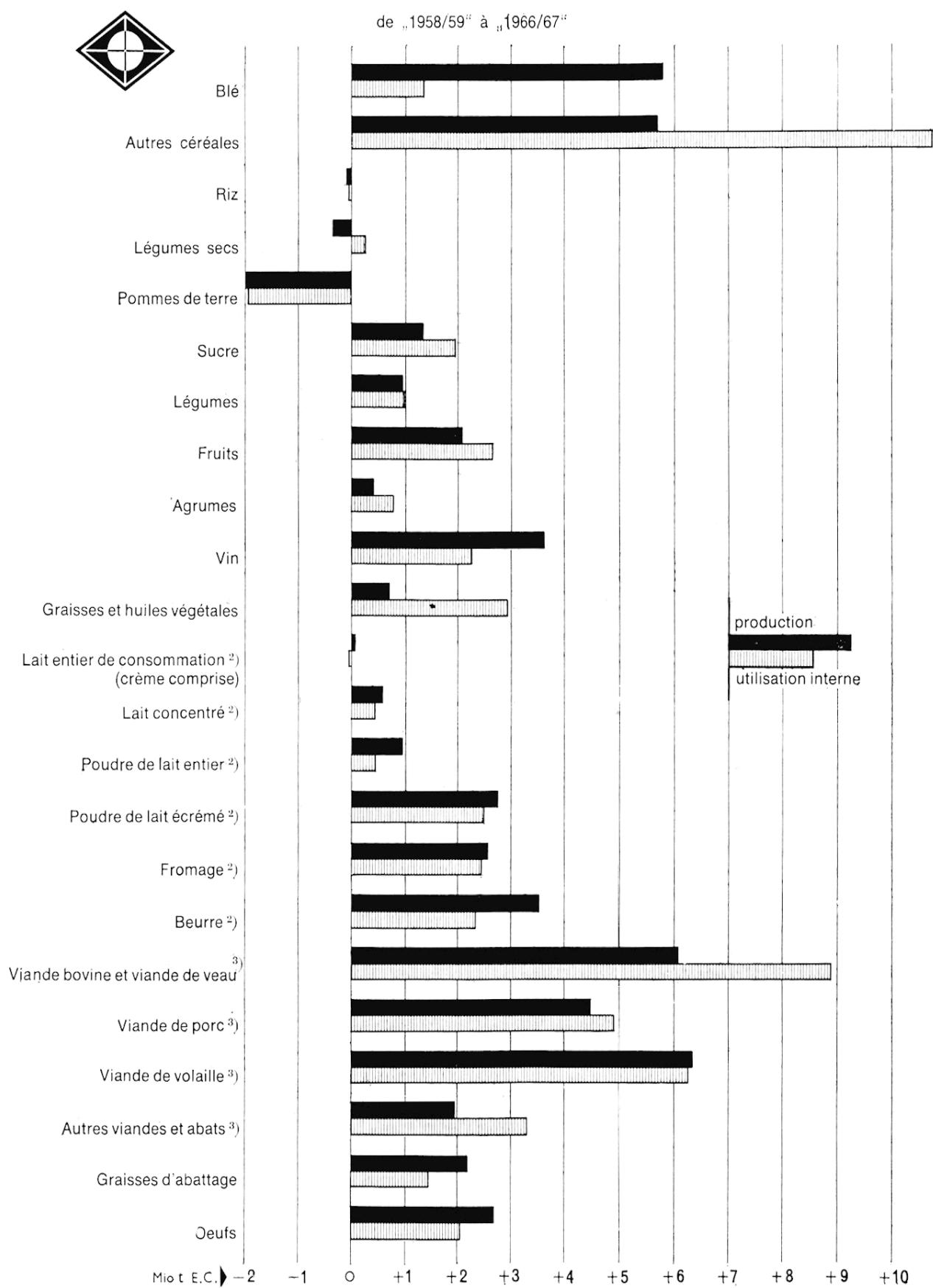
Le tableau 13 montre en détail l'évolution durant les deux périodes « 1958-59 » et « 1966-67 » du rapport entre la production globale et la consommation interne globale (pour tous les besoins), et l'évolution pour les divers produits. Notons qu'il ne s'agit pas ici des chiffres corrigés de la « production finale » tels qu'ils figurent dans les tableaux 10 et 12. Au contraire, tant les chiffres de la production que ceux de la consommation incluent les semences, les œufs à

Tableau 13  
**Production et utilisation interne de la Communauté pour 23 groupes de produits agricoles (1)**  
**exprimées en 1.000 t équivalent céréales**  
**« 1958-59 » et « 1966-67 »**

Groupes de produits	Production (2)			Utilisation interne (3)			Solde entre production et utilisation interne		Degré de l'auto-aprovisionnement	
	« 1958-59 »	« 1966-67 »	Variation	« 1958-59 »	« 1966-67 »	Variation	« 1958-59 »	« 1966-67 »	« 1958-59 »	« 1966-67 »
Blé .....	23.510	29.300	+ 5.790	26.240	27.590	+ 1.350	— 2.730	+ 1.710	90	106
Autres céréales .....	27.130	32.810	+ 5.680	33.670	44.360	+ 10.690	— 6.540	— 11.550	81	74
Riz .....	630	590	— 40	760	740	— 20	— 130	— 150	83	80
Légumes secs .....	1.820	1.500	— 320	2.050	2.320	+ 270	— 230	— 820	89	65
Pommes de terre .....	11.540	9.560	— 1.980	11.430	9.480	— 1.950	+ 110	+ 80	101	101
Sucre .....	5.930	7.300	+ 1.320	5.770	7.690	+ 1.920	+ 210	— 390	104	95
Légumes .....	3.780	4.750	+ 970	3.650	4.650	+ 1.000	+ 130	+ 100	104	102
Fruits .....	4.510	6.590	+ 2.080	4.760	7.390	+ 2.630	— 250	— 800	95	89
Agrumes .....	590	1.000	+ 410	1.240	2.020	+ 780	— 650	— 1.020	43	50
Vin .....	16.950	20.560	+ 3.610	19.120	21.380	+ 2.260	— 2.170	— 820	89	91
Huiles et graisses végétales .....	1.360	2.040	+ 680	7.160	9.110	+ 1.950	— 5.800	— 7.070	19	22
 Lait entier y compris crème .....	22.140	22.190	+ 50	22.080	22.070	— 10	+ 60	+ 120	130	101
Lait concentré .....	1.340	1.910	+ 570	860	1.290	+ 430	+ 480	+ 620	156	143
Poudre de lait entier .....	420	1.010	+ 590	300	730	+ 430	+ 120	+ 280	140	138
Poudre de lait écrémé .....	670	3.400	+ 2.730	690	2.490	+ 1.800	— 20	+ 910	97	137
Fromage .....	5.750	8.300	+ 2.550	5.590	8.010	+ 2.420	+ 160	+ 290	103	104
Beurre .....	10.430	13.950	+ 3.520	10.280	12.600	+ 2.320	+ 150	+ 1.350	101	111
Viande de bœuf et de veau .....	26.070	32.160	+ 6.090	28.270	37.170	+ 8.900	— 2.200	— 5.010	92	87
Viande de porc .....	17.150	21.630	+ 4.480	17.050	21.950	+ 4.900	+ 100	— 320	101	99
Viande de volaille .....	5.180	11.510	+ 6.330	5.570	11.850	+ 6.290	— 390	— 350	93	97
Autres viandes .....	10.260	12.240	+ 1.980	11.400	14.700	+ 3.300	— 1.140	— 2.460	90	83
Graisses d'abattage .....	11.250	13.440	+ 2.190	14.080	15.500	+ 1.420	— 2.830	— 2.060	80	87
Œufs .....	8.430	11.100	+ 2.670	9.380	11.450	+ 2.070	— 950	— 350	90	97

(1) A cause des doubles comptes, une addition des chiffres pour les différents produits n'est possible que sous certaines conditions. Les sommes où les doubles comptes ont été éliminés, figurent dans les tableaux 10 et 12. — (2) Production totale, c'est-à-dire y compris les quantités destinées à la reproduction (semences, œufs à couver, fourrage). Cf. tableaux 3 et 7. — (3) Utilisation interne totale (alimentation et industrie), y compris les quantités destinées à la reproduction (semences, œufs à couver, fourrage). Cf. tableaux 4 et 8.

## Variation de la production et de l'utilisation interne dans la Communauté



<sup>1)</sup> Pour l'alimentation humaine, l'alimentation du bétail, usages industriels, semences etc.

<sup>2)</sup> Total des produits laitiers: production + 10 Mio t, utilisation interne + 7,4 Mio t.

<sup>3)</sup> Total des catégories de viande; production + 18,9 Mio t, utilisation interne + 23,4 Mio t.

Figure 4

couver et les quantités de fourrage, car le degré de l'auto approvisionnement ne peut être correctement calculé que de cette manière. Mais, de ce fait, on ne doit additionner les chiffres mentionnés pour les divers produits que dans certaines limites, sinon on risque des doubles comptes dans certaines additions de ce genre. Il n'est pas admissible par exemple, d'additionner les chiffres obtenus pour les céréales et ceux obtenus pour la viande (ou d'autres produits animaux), car, dans ces conditions, on inclurait dans ce calcul, tant pour les céréales que pour la viande, c'est-à-dire deux fois, certaines quantités en céréales ayant été utilisées comme fourrage pour la production de la viande. En revanche, on trouvera, après élimination de ces doubles comptes, dans les tableaux déjà présentés (surtout les tableaux 5, 9, 10 et 12), des chiffres agrégés pour les produits végétaux et animaux, ou pour l'ensemble de ces deux secteurs de produits.

Le tableau 13 montre, d'une part, les secteurs où ont été enregistrées les plus grandes quantités excédentaires en « 1966-67 » (production supérieure à la consommation interne) :

Produits laitiers (beurre excepté)	2,2	Mio t E.C.
Blé	1,7	Mio t E.C.
Beurre	1,35	Mio t E.C.

Qu'il soit noté pour le blé, que de grandes quantités du blé de qualité ont été importées pour satisfaire aux exigences de qualité et qu'il en résulte pour le blé tendre des excédents plus importants que visible ci-dessus.

Ce tableau montre en même temps que huit ans auparavant, c'est-à-dire en « 1958-59 », il n'y avait pour les mêmes produits que des excédents relativement faibles (800.000 t E.C. de produits laitiers, 150.000 t E.C. de beurre) ou même des déficits (2,7 Mio t de blé).

D'autre part, il ressort du tableau 13 qu'en « 1966-67 », l'ensemble de la Communauté avait besoin de quantités complémentaires particulièrement importantes en ce qui concerne les produits suivants :

Autres céréales que le blé	11,6	Mio t E.C.
Huiles et graisses végétales	7,1	Mio t E.C.
Viande de bœuf et de veau	5,0	Mio t E.C.
Autres viandes (viande de cheval, de mouton, de chèvre, gibier, abats)	2,5	Mio t E.C.
Graisses d'abattage	2,1	Mio t E.C.
Vin	800.000	t E.C.
Fruits	800.000	t E.C.
Légumes secs	800.000	t E.C.

A ce propos, il faut particulièrement souligner que le poste « Huiles et graisses végétales » doit être considéré en majeure partie comme un poste assez déficitaire, étant donné que la production communautaire (huile d'olive, huile de colza et huile d'autres oléagineux)

neux) est de loin insuffisante pour couvrir les besoins internes. Les coûts de la production d'huiles et graisses végétales sont plus élevés dans la Communauté que dans toute autre région du monde. Les graisses et huiles végétales utilisées dans la Communauté ne sont produites que pour un cinquième environ à l'intérieur de la CEE : quatre cinquièmes proviennent des importations d'oléagineux tels que, notamment, les arachides, le soja, les graines de tournesol, etc., et des importations d'huiles obtenues à partir de ces produits. Les grands besoins complémentaires en graisses d'abattage s'expliquent principalement par le fait que celles-ci sont utilisées pour une large part à des fins industrielles.

Le tableau 13 montre en outre que, de « 1958-59 » à « 1966-67 » les déficits susmentionnés se sont fortement accrus :

Autres céréales que le blé	.....	+ 5,0 Mio t E.C.
Viande de bœuf et de veau	.....	+ 2,8 Mio t E.C.
Autres viandes	.....	+ 1,3 Mio t E.C.
Huiles et graisses végétales	.....	+ 1,3 Mio t E.C.

Si l'on fait abstraction des huiles et graisses végétales, on voit clairement que c'est précisément le secteur animal qui a joué un rôle déterminant dans l'accroissement des besoins complémentaires. Pour les céréales que l'on vient de mentionner, il s'agit en particulier de quantités ayant servi à l'alimentation animale et, partant, à la production animale.

La figure 4 montre dans le détail l'évolution qui s'est produite de « 1958-59 » à « 1966-67 », notamment dans la course entre l'accroissement de la production et celui de la consommation interne.

Il est clair que, d'une part, la production de blé a plus fortement progressé (+ 4,4 Mio t) que la consommation interne, tandis que, d'autre part la consommation de céréales fourragères a au contraire augmenté d'environ 5 Mio t de plus que la production.

Pour les produits de l'élevage bovin, la situation est également inverse : de « 1958-59 » à « 1966-67 », la production de lait et de produits laitiers a augmenté de 3,5 Mio t E.C. de plus que la consommation de ces produits (y compris la consommation de fourrage). D'autre part, pour la viande de bœuf et de veau, pour les autres produits de l'élevage bovin, l'accroissement de la production de 2,8 Mio t E.C. est demeuré inférieur à la très forte progression de la consommation.

#### 4.4 La consommation de produits agricoles pour l'alimentation humaine

A partir des bilans d'approvisionnement pour les différents produits, on peut tirer des données sur le volume de la consommation de produits alimentaires. Ces données ont elles aussi été converties en équivalents céréales, afin d'aboutir ainsi à des agrégats pour les 23 groupes de produits mentionnés.

Tableau 14

**Consommation alimentaire (1), exprimée en équivalents céréales**  
**« 1958-59 » et « 1966-67 »**

Désignation		Allemag. (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxemb.	CEE
<b>1. Consommation alimentaire en 1.000 t équivalent céréales (E.C.) (2)</b>							
« 1958-59 »	produits végétaux .....	15.590	21.680	23.330	3.210	2.720	66.500
	produits animaux .....	39.160	38.000	17.980	7.490	7.210	109.800
	Total .....	54.750	59.680	41.310	10.700	9.930	176.300
« 1966-67 »	produits végétaux .....	16.940	22.670	27.990	3.530	2.870	74.000
	produits animaux .....	49.320	47.630	26.450	8.970	8.420	140.800
	Total .....	66.260	70.300	54.440	12.500	11.290	214.800
Variation	produits végétaux .....	+ 1.350	+ 990	+ 4.660	+ 320	+ 150	+ 7.500
	produits animaux .....	+ 10.160	+ 9.630	+ 8.470	+ 1.480	+ 1.210	+ 31.000
	Total .....	+ 11.510	+ 10.620	+ 13.130	+ 1.800	+ 1.360	+ 38.500
<b>2. Consommation par tête en kg E.C. et par an</b>							
« 1958-59 »	produits végétaux .....	288	477	477	285	290	393
	produits animaux .....	725	837	367	665	768	650
	Total .....	1.013	1.314	844	950	1.058	1.043
« 1966-67 »	produits végétaux .....	284	457	535	282	290	402
	produits animaux .....	826	961	505	717	851	765
	Total .....	1.110	1.418	1.040	999	1.141	1.167
Variation	produits végétaux .....	— 4	— 20	+ 58	— 3	—	+ 9
	produits animaux .....	+ 101	+ 124	+ 138	+ 52	+ 83	+ 115
	Total .....	+ 97	+ 104	+ 196	+ 49	+ 83	+ 124
<b>3. Population à approvisionner en 1.000</b>							
« 1958-59 » .....	54.058	45.424	48.952	11.259	9.383	169.076	
« 1966-67 » .....	59.710	49.575	52.342	12.524	9.888	184.039	
Variation .....	+ 5.652	+ 4.151	+ 3.390	+ 1.265	+ 505	+ 14.963	

(1) Pour les 23 groupes de produits (voir page 8), faisant l'objet de bilans d'approvisionnement. — (2) Cf. tableaux 4 et 8.

Pour être précis, disons qu'il ne s'agit pas en fait des produits alimentaires « consommés », mais plutôt des produits agricoles « disponibles » pour l'alimentation (dans leur état naturel, ou sous une forme élaborée ou transformée). Naturellement, il ne peut s'agir que d'estimations, qui donnent des ordres de grandeur vraisemblables. Il va sans dire que l'exactitude dépend de la fiabilité des statistiques utilisées. Néanmoins, cela pose également quelques problèmes pour la comparaison entre les pays. Les différences visibles dans les chiffres ne doivent donc pas être passées au crible, mais plutôt être examinées en fonction de leurs écarts fondamentaux.

Le tableau 14 montre qu'en France, il a fallu au total davantage de produits alimentaires (« 1966-67 » = 70 Mio t E.C.) qu'en République fédérale (66 Mio t E.C.), en dépit d'un chiffre de la population plus faible d'un sixième environ. Cela est dû pour une bonne partie aux grandes différences qui existent dans la consommation de viande et de vin entre les deux pays (16).

D'autre part, il en ressort que l'Italie utilise de loin plus de produits alimentaires d'origine végétale (28 Mio t) que ses voisins (France 23 Mio t, R.F.A. 17 Mio t) et que les produits alimentaires d'origine animale occupent en Italie (26,5 Mio t) une place nettement moins importante qu'en France (47 Mio t) et en République fédérale (49 Mio t). La nourriture encore courante aujourd'hui en Italie (convertie en équivalents céréales) se compose pour plus de la moitié de produits végétaux. En revanche, la part des produits alimentaires végétaux se réduit à un tiers de la consommation totale de produits alimentaires en France et à un quart en Allemagne.

(16) Signalons, d'une part, que la très forte consommation de vin de la France et de l'Italie (entre 110 et 120 litres par tête et par an) a une incidence d'autant plus forte que la consommation de vin dans les autres pays membres de la CEE est sensiblement plus faible. D'autre part, l'inclusion de la consommation de bière (faite avec des céréales) apporterait une certaine compensation. Malheureusement, les données statistiques ne suffisent actuellement pas pour établir des bilans correspondants pour la bière.

Par ailleurs, il est à noter qu'aucun pays de la CEE n'a modifié sa structure de consommation aussi radicalement que l'Italie au cours des huit années considérées, et il est probable que cette évolution se prolongera encore pendant plusieurs années. Ce pays a accru sa consommation de produits alimentaires, exprimée en équivalents céréales, de 13 Mio t E.C., soit de près d'un tiers en huit ans. Par tête d'habitant, et pour la même période, la consommation annuelle a augmenté de 23 %, soit de près de 200 kg E.C. Dans les autres pays membres, la consommation ne s'est accrue dans le même temps que de 5 à 10 %, soit de 50 à 100 kg C.E. par tête, à cause du haut niveau de consommation déjà atteint.

Si l'on compare l'évolution de la consommation par tête, d'une part, et l'évolution des chiffres de la population, d'autre part, on peut apprécier l'influence exercée par ces deux facteurs dans les pays de la Communauté sur la progression des ventes de produits alimentaires au cours des huit années considérées :

Consommation supplémentaire de produits alimentaires due à :

	l'accroissement de la population	l'augmentation de la consommation par tête (17)
Pays-Bas .....	70 %	30 %
France .....	55 %	45 %
Allemagne R.F. . .	50 %	50 %
Belgique - Luxemb.	45 %	55 %
Italie .....	20 %	80 %

(chiffres arrondis)

(17) Consommation supplémentaire du même produit alimentaire dans chaque pays, ainsi que préférence donnée aux produits alimentaires très nutritifs au détriment de produits alimentaires ayant une valeur nutritive faible.

Tableau 15

Consommation de produits alimentaires par tête (1) exprimée en kg équivalent céréales  
« 1966-67 »

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique-Luxembourg	CEE
<b>Consommation en kg équivalent céréales par tête et par an</b>						
Céréales, riz, légumes secs .....	93	119	189	93	115	129
Sucre .....	39	43	31	57	45	39
Pommes de terre, légumes .....	39	51	42	37	46	43
Fruits, fruits tropicaux et sub-tropic.	52	35	53	39	31	46
Vin .....	23	173	171	5	15	104
Lait, crème, poudre de lait .....	88	81	49	129	76	77
Fromage .....	27	62	47	44	33	44
Viande .....	477	622	324	370	486	466
Œufs .....	71	56	47	59	70	59
Huiles et graisses végétales .....	38	36	49	51	38	41
Beurre .....	91	95	19	41	100	68
Graisses d'abattage .....	72	45	19	74	86	51
Ensemble des produits .....	1.110	1.418	1.040	999	1.141	1.167
Idem sans le vin .....	1.087	1.245	869	994	1.126	1.063

(1) Pour les 23 groupes de produits (voir page 8), faisant l'objet de bilans d'approvisionnement.

En ce qui concerne la composition très différente du panier type, qui varie beaucoup d'un pays de la CEE à l'autre, le cas de l'Italie mérite, une fois de plus de retenir particulièrement l'attention. Dans aucun autre pays qu'en Italie les céréales prennent une place aussi

grande dans l'alimentation quotidienne. D'autre part, la population italienne consomme sensiblement moins de viande, de lait, de beurre et d'œufs que la population de ses partenaires.

Le tableau 15 montre aussi clairement le rôle prédominant que joue la consommation de viande dans le cadre de l'alimentation globale des pays de la CEE. S'agissant des débouchés de l'agriculture, on n'insiste pas suffisamment sur le fait que la viande représente de 37 % (Italie, Pays-Bas) à 50 % (France) de la consommation annuelle totale de produits alimentaires (vin non compris), convertie en équivalents céréales. Heureusement, il subsiste, dans ce secteur certaines possibilités d'accroissement de la consommation, d'autant que la progression parfois rapide de la consommation de viande par tête, que l'on a constatée durant les huit années considérées, ne semble pas encore terminée pour tous les pays. A ce propos, il convient encore de rappeler que, dans tous les pays de la CEE, sous certaines réserves en ce qui concerne l'Italie, c'est l'accroissement considérable de la consommation de viande qui a été la cause décisive de la consommation supplémentaire de produits alimentaires, exprimée en équivalents céréales (consommation supplémentaire de produits alimentaires en kg E.C. par tête en huit ans) :

	ensemble des produits alimentaires	dont viande
Italie .....	+ 195	+ 120
France .....	+ 105	+ 100
Allemagne R.F. .....	+ 95	+ 85
Belgique-Luxembourg ..	+ 85	+ 65
Pays-Bas .....	+ 50	+ 65

En moyenne dans la Communauté, la consommation de viande — convertie en équivalents céréales — a augmenté de 95 kg E.C. par habitant en huit ans, donc d'environ 12 kg E.C. par an. Par rapport à la population totale de la Communauté, 1 kg E.C. de consommation supplémentaire signifie un accroissement annuel des ventes d'environ 185.000 t E.C. ; par conséquent, 12 kg E.C. de consommation supplémentaire par an correspondent à plus de 2 Mio t E.C.

## 5. Consommation d'aliments du bétail

L'avantage particulier des calculs relatifs à la situation de l'approvisionnement, effectués au moyen d'équivalents céréales, réside dans le fait que tant la production agricole primaire (production végétale) que la production agricole du deuxième stade de production (production animale) peuvent être déterminées à l'aide de critères uniformes. Cet avantage résulte surtout du

fait que les dépenses de fourrage (c'est-à-dire la valeur de reproduction) est prise pour base de l'évaluation des produits animaux. En effet, la mise à disposition de fourrage et d'aliments du bétail a une importance capitale du double point de vue de l'économie d'entreprise et de la politique agricole.

Le manque de bilans fourragers détaillés pour tous les pays membres de la Communauté, tels qu'ils sont établis chaque année par le Ministère fédéral de l'agriculture pour la République fédérale [2] ou par le Ministère néerlandais de l'agriculture pour les Pays-Bas [7], est regrettable. Ainsi, un instrument important pour l'appréciation de la situation de la production fait défaut à la Communauté, non seulement en tant que premier indicateur du niveau probable de la production animale de chaque campagne agricole, mais surtout en tant qu'élément de base de toutes les prévisions de production et d'approvisionnement à moyen et à long terme [4].

En effet, de telle prévisions ne peuvent se vérifier que si la capacité actuelle et les possibilités de développement de la base fourragère ont été estimées d'une manière assez sûre. Chaque prévision à moyen ou à long terme de la production animale a une valeur indicative très limitée si le potentiel fourrager n'est pas contrôlé en même temps et, si possible, délimité quantitativement. En même temps, il faut aussi se préoccuper de la cohérence entre la prévision, d'abord de la production végétale pour le marché escomptée et de ses superficies de production, ensuite de la superficie en fourrage restante, et enfin de la production animale escomptée. De nouveau, les calculs relatifs aux rations fourragères par animal existant et à l'utilisation de fourrage par quantité escomptée de production animale jouent un rôle particulier. Il en résulte que l'établissement de ces comptes globaux d'économie fourragère est nécessaire.

### 5.1 Les postes « fourrage » dans les bilans d'approvisionnement

Dans le cadre des calculs possibles à partir des bilans d'approvisionnement pour les 23 groupes de produits auxquels on a constamment recours ici, on trouve aussi des données sur les quantités de produits ayant servi à l'alimentation animale. Cependant, il faut souligner que l'on n'y trouve recensée statistiquement qu'une faible partie du fourrage vraiment utilisé dans l'agriculture. Les produits végétaux qui sont exclusivement utilisés comme fourrage et normalement non commercialisés (fourrages verts, foin, betteraves fourragères, etc.) ne figurent pas dans ces bilans d'approvisionnement. De même, ceux-ci ne mentionnent pas les aliments du bétail qui résultent de la préparation ou de la transformation industrielle de produits agricoles, tels que son, mélasse, cossettes, marcs et drêche, tourteaux, etc.

Tableau 16

**Quantités de fourrage, dans la mesure où elles figurent dans les bilans CEE (1)  
converties en 1.000 t équivalent céréales (2)  
« 1958-59 » et « 1966-67 »**

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxembourg	CEE
<b>1. « 1958-59 »</b>						
Céréales .....	9.200	10.600	5.100	3.500	2.300	30.700
Autres produits végétaux (3) .....	3.000	1.400	600	300	100	5.500
Lait, lait écrémé, poudre de lait ..	3.300	5.000	1.600	500	900	11.300
Total .....	15.500	17.000	7.400	4.300	3.300	47.500
<b>2. « 1966-67 »</b>						
Céréales .....	12.000	14.200	9.600	3.400	2.600	41.300
Autres produits végétaux (3) .....	2.800	1.000	800	500	100	5.200
Lait, lait écrémé, poudre de lait ..	3.600	6.000	1.300	700	600	12.200
Total .....	18.500	21.100	11.700	4.600	3.300	59.200
<b>3. Variation</b>						
« 1958-59 » à « 1966-67 » .....	+ 3.000	+ 4.100	+ 4.300	+ 300	—	+ 11.700

(1) Bilans des produits pour le marché (23 groupes de produits - voir page 8). — (2) Contrairement aux tableaux précédents, les quantités de fourrage (également dans les tableaux suivants) sont indiquées en chiffres très arrondis, étant donné que l'incertitude est plus grande pour les quantités de fourrage figurant dans les bilans d'approvisionnement (où elles apparaissent souvent comme « postes résiduels »). — (3) Pommes de terre, riz, légumes secs, sucre, légumes et fruits.

Le tableau 16 regroupe encore une fois les quantités de produits ayant servi à l'alimentation animale et qui figurent dans les bilans d'approvisionnement dont il a été question jusqu'ici.

Les 59 Mio t E.C. de fourrage indiquées dans ce tableau (« 1966-67 ») se rapportent surtout à des céréales (42 Mio t E.C.). Les autres produits végétaux recensés ont relativement peu d'importance (5 Mio t E.C.). Toujours est-il que le lait, sous forme de lait entier, de lait écrémé et de poudre de lait, représente (avec 12 Mio t E.C.) environ un cinquième des quantités de fourrage figurant dans les bilans. Dans tous les pays membres, les céréales viennent de loin en tête. En République fédérale, les pommes de terre qui — contrairement à ce qui se passe dans les autres pays membres — sont largement utilisées pour l'engraissement des porcs, occupent une place particulière. La France au contraire — comme on l'a déjà indiqué — consacre à l'alimentation animale des quantités très importantes de lait (18).

A un autre endroit [13] la présente étude donne un peu plus de précision sur les statistiques de fourrage actuellement disponible et indique les tendances qui

se sont dégagées durant la période de « 1958-59 » à « 1966-67 », de sorte qu'on peut renoncer ici à entrer trop dans le détail.

## 5.2 L'utilisation de fourrage importé

Il faut cependant souligner explicitement un fait souvent peu connu et qui peut avoir une certaine importance pour de nombreuses questions d'économie fourragère, c'est l'utilisation sans cesse croissante de fourrage importé.

En effet, la plupart des pays européens accusent un déficit fourrager considérable. Ce déficit est comblé par l'importation d'aliments du bétail les plus divers, parmi lesquels il faut citer en premier lieu les céréales (surtout le maïs) et les tourteaux (y compris les résidus). Parallèlement, on importe des farines de poisson et de viande, de la poudre de lait et d'autres aliments du bétail très riches en protéines, surtout parce que, tout comme les tourteaux ils permettent de compenser un certain déficit d'aliments du bétail protéiques qui résulte de l'offre de la production fourragère nationale riche en féculle. Bien entendu, les considérations d'ordre économique (conditions de prix favorables) jouent également un rôle important.

(18) Voir chapitre 3.2.

Tableau 17

**Utilisation du fourrage étranger (1)**  
**« 1958-59 » et « 1966-67 »**

Désignation	Allemag. (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxemb.	CEE (2)
<b>1. Fourrage étranger en 1.000 t équivalent céréales (E.C.)</b>						
« 1958-59 »						
Céréales et légumes secs .....	2.000	250	1.250	2.400	1.300	7.200
Son et sous-produits de meunerie .....	450	150	150	250	200	1.250
Tourteaux, y compris résidus, etc. (3) ..	1.850	1.500	350	950	500	5.050
Autres aliments du bétail protéiques (4)	250	50	100	250	50	700
Autres aliments du bétail (5) .....	400	0	100	100	250	800
Total .....	4.950	1.950	1.850	3.950	2.300	15.000
« 1966-67 »						
Céréales et légumes secs .....	2.950	450	5.800	2.950	1.700	13.900
Son et sous-produits de meunerie .....	450	150	250	350	400	1.600
Tourteaux, y compris résidus, etc. (3) ..	4.500	2.150	1.250	1.900	750	10.500
Autres aliments du bétail protéiques (4)	700	200	200	600	150	1.850
Autres aliments du bétail (5) .....	1.550	50	50	1.150	150	2.950
Total .....	10.150	2.950	7.550	6.950	3.150	30.800
Variation						
Ensemble du fourrage étranger .....	+ 5.200	+ 1.000	+ 5.700	+ 3.000	+ 850	+ 15.800
<b>2. Fourrage étranger en kg E.C./U.G.B. (6)</b>						
« 1958-59 »						
Toutes les sortes de fourrage .....	340	90	160	1.130	840	270
dont : céréales, légumes secs .....	140	10	110	690	470	130
tourteaux, etc. .....	130	65	30	260	180	90
« 1966-67 »						
Toutes les sortes de fourrage .....	640	130	630	1.630	1.050	530
dont : céréales, légumes secs .....	190	20	480	700	560	240
tourteaux, etc. .....	280	90	110	440	250	180

(1) Définition : voir texte. Les chiffres sont arrondis à 50.000 t E.C. — (2) Somme des produits ventilés par pays membres. Les échanges entre les pays membres ne sont donc pas éliminés (voir texte). — (3) Y compris les tourteaux provenant de la transformation d'oléagineux importés. — (4) Farine de poisson, farine de viande, poudre de lait et autres produits animaux protéiques. — (5) Cossettes, sucre, mélasse, tapioca, fourrages secs, marc et drêche, etc. (parfois incomplet pour différents pays membres). — (6) U.G.B. = unité de gros bétail [d'après la clé (grossière) de l'OSCE].

Cependant, par « fourrage importé », il ne faut pas seulement entendre les importations directes susmentionnées, mais aussi tous les résidus propres à l'alimentation animale, produits pendant la transformation des matières premières végétales importées (surtout oléagineux et céréales). Naturellement, ces résidus ne sont considérés comme « consommation » que s'ils sont effectivement utilisés dans le pays pour l'alimentation animale et non réexportés.

Le tableau 17 donne les chiffres dont nous disposons actuellement sur ce fourrage importé et que l'on a de nouveau convertis en équivalents céréales. Cela a permis d'agrégner les différents postes. Les statistiques de base utilisées proviennent de l'OCDE et de la FAO ; elles ont toutefois été complétées pour combler quel-

ques lacunes manifestes. Il a fallu, dans certains cas, consulter les services nationaux, ou procéder à des estimations supplémentaires. Aussi ces statistiques ne peuvent-elles être considérées comme absolument complètes. Parfois, quelques postes peu importants n'ont pas été totalement recensés dans certains pays membres. Les chiffres constituent donc des indications minimales. Les différences extraordinairement fortes constatées d'un pays à l'autre n'auront qu'une influence relativement faible pour la comparaison qui nous intéresse ici particulièrement.

En « 1958-59 », les importations des pays membres de la CEE en « fourrage étranger » se sont élevées au total à 15 Mio t E.C. Ce fourrage a donc été utilisé en plus de celui qui a poussé dans ces pays. Huit

années plus tard (« 1966-67 »), le fourrage importé ayant été utilisé dans les différents pays membres se chiffrait déjà à près de 31 Mio t E.C. La quantité a donc doublé.

Il faut cependant considérer que, dans le calcul de ces chiffres on n'a pas exclu les échanges d'aliments du bétail entre les différents pays membres. Dans l'optique de la Communauté, les chiffres doivent donc être considérés comme excessifs. Ainsi, le maïs qui a poussé en France, mais a été utilisé comme fourrage aux Pays-Bas, peut être recensé comme « fourrage étranger » pour les Pays-Bas, mais pas pour la Communauté. Nous ne possédons pas pour l'instant de chiffres exacts sur ces échanges entre pays membres et notamment pas pour les années passées. Cependant, d'après des estimations assez sérieuses, on peut admettre que ces échanges au cours des dernières années considérées n'ont guère dépassé le chiffre approximatif de 3 Mio t E.C. et ne correspondent donc qu'à un dixième environ des quantités figurant dans le tableau 16 pour « 1966-67 ». On pense que ces échanges ont été nettement moins importants durant les années précédentes. On suppose 1 Mio t pour « 1958-59 ».

En examinant les chiffres pour les différents pays membres, on décèle de grandes différences tant de structure que d'évolution.

C'est de loin en République fédérale, en Italie et aux Pays-Bas que l'on a consommé le plus de fourrage importé en « 1966-67 ». En France, au contraire, les importations d'aliments du bétail sont faibles. Les Pays-Bas importent deux fois et demie plus de fourrage que la France, bien que le cheptel des Pays-Bas ne représente même pas 20 % du cheptel français.

Au cours des huit années considérées, un développement particulièrement rapide a été observé en Italie. En « 1958-59 », on consommait dans ce pays encore moins de fourrage importé (1,85 Mio t E.C.) qu'en France (1,95 Mio t E.C.). En « 1966-67 », la consommation a atteint 7,55 Mio t E.C., soit 5,7 Mio t E.C. de plus que huit années auparavant. Ainsi, l'Italie doit être considérée comme le pays de la Communauté qui a élargi le plus (plus encore que la République fédérale où l'augmentation a été de 5,2 Mio t E.C.) sa base fourragère à l'aide de fourrage importé pour développer sa propre production animale. De plus, le cheptel a été systématiquement agrandi par l'importation de jeunes animaux, surtout ces derniers temps

### 5.3 Le fourrage importé par unité de gros bétail

Le tableau 17 indique en outre les taux moyens de fourrage étranger qui, convertis en unités de gros bétail, ont été utilisés dans les pays membres. Comme le montre la figure 5, les Pays-Bas se classent nettement en tête (1.630 kg E.C. par U.G.B. et par an). Sachant que chaque unité de gros bétail nécessite généralement entre 3.000 et 4.000 kg E.C. de fourrage par an (il existe naturellement de très fortes différences suivant la

qualité de l'élevage et du fourrage, l'espèce animale, la race et le taux de rendement de l'animal, etc.), on comprendra qu'une part très sensible des quantités de fourrage consommées aux Pays-Bas n'a pas été obtenue dans ce pays. Mais en Belgique aussi, le taux de consommation de fourrage est très élevé : un peu plus de 1.000 kg E.C. de fourrage importé par U.G.B. Le fait qu'aujourd'hui non seulement la République fédérale, mais aussi déjà l'Italie consomment plus de 600 kg E.C. d'aliments du bétail importés, étonne à coup sûr bien des observateurs. Ce chiffre montre qu'un changement structurel s'accomplit actuellement dans de nombreuses régions de l'Italie, et notamment dans la plaine du Pô.

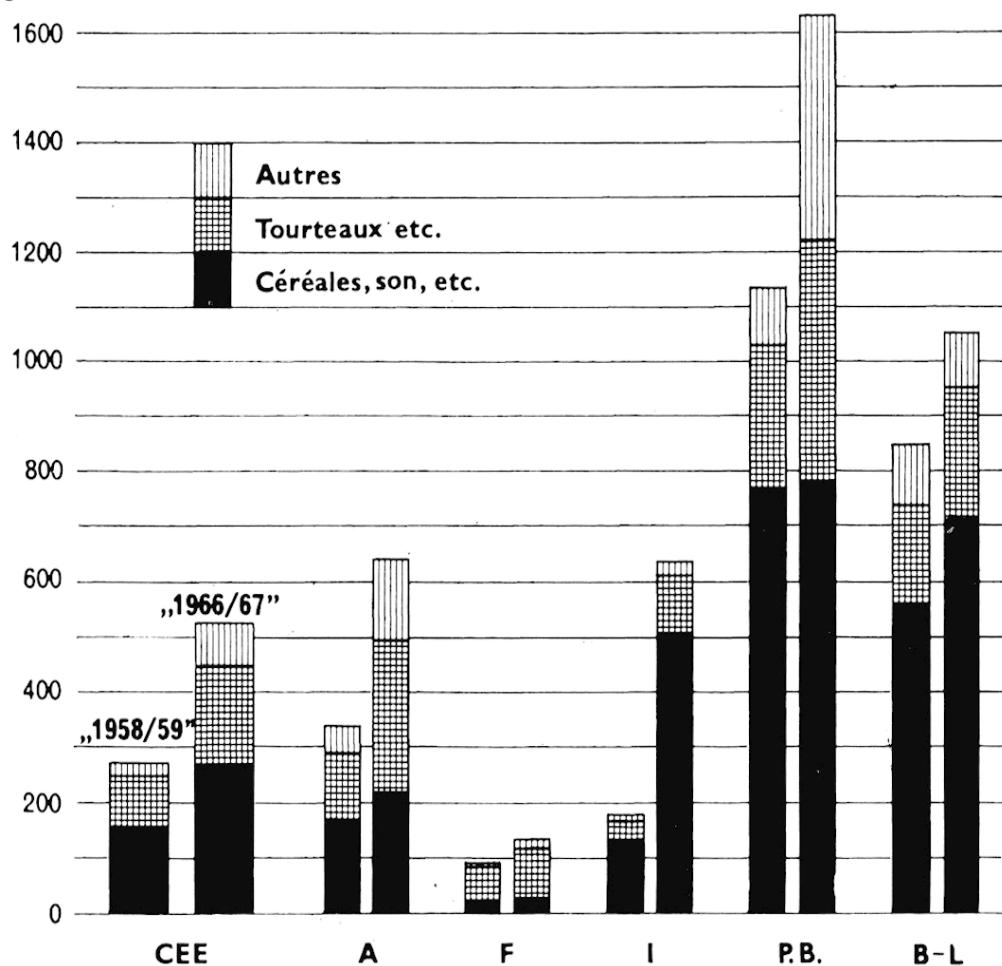
L'écart notable entre la France et tous les autres pays de la CEE, où le taux de fourrage importé consommé ne s'élève qu'à 130 kg E.C., mérite d'être souligné. D'abord, la France dispose de très vastes superficies en fourrages verts, qui, en outre, ne sont souvent même pas encore utilisées dans les meilleures conditions ; par ailleurs, mis à part l'Italie, les rendements par U.G.B. sont généralement plus faibles. D'autre part, la France a de forts excédents de céréales et d'autres produits végétaux. Elle n'a donc besoin que d'assez faibles importations de céréales étrangères. Enfin, jusqu'ici, son approvisionnement suffisant en fourrage ne l'a pas obligée à recourir sur une plus large échelle aux techniques modernes d'alimentation animale (fourrage mixte, fourrage spécial, utilisation accrue de tourteau, etc.). Mis à part quelques groupes importants, cela explique que l'industrie des aliments du bétail est encore peu développée en France.

Le tableau 17 montre en outre que les deux grands postes du fourrage importé (céréales et tourteaux) revêtent une importance très différente suivant les pays membres. En Italie, mais aussi aux Pays-Bas et en Belgique, les céréales occupent, parmi les aliments du bétail importés, une place nettement plus importante que les tourteaux. En République fédérale, au contraire, la ration fourragère de céréales et de légumineuses importées est de 190 kg E.C. alors que la ration fourragère de tourteaux importés s'élève à 280 kg E.C. Et le degré allemand de consommation de tourteaux n'est même pas le plus élevé d'Europe. Aux Pays-Bas, l'alimentation animale comprend même 440 kg E.C. de tourteaux importés (19).

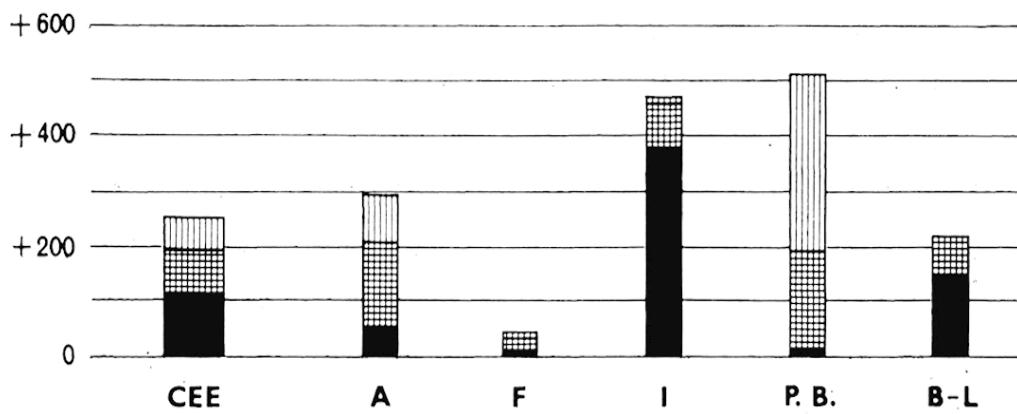
(19) Certaines différences par rapport aux statistiques nationales des Pays-Bas s'expliquent du fait que les tourteaux provenant de la transformation nationale d'oléagineux importés sont différemment traités dans la statistique. Dans les statistiques néerlandaises, ces tourteaux figurent en tant que « production nationale » des Pays-Bas. Le tableau 17, en revanche, — comme c'est le cas pour les autres pays de la CEE — classe parmi le « fourrage étranger » les aliments du bétail obtenus à partir de matières premières cultivées à l'étranger.

**RATION FOURRAGERE D'IMPORTATION**  
**par unité gros bétail**  
**„1958/59” et „1966/67”**

kg E.C./U.G.B.



**ACCROISSEMENT DE LA RATION**  
**de „1958/59” à „1966/67”**



„1958/59” = Ø 1956/57 – 1960/61    „1966/67” = Ø 1965/66 – 1967/68

Pour apprécier ces chiffres, il faut considérer que les tourteaux ont un intérêt physiologique particulier en tant qu'aliments du bétail très riches en protéines et en tant que fourrage complémentaire de haute valeur nutritive. Des statistiques purement quantitatives ne permettent naturellement pas d'apprécier entièrement cette circonstance. Pour combler le manque de protéines qui résulte par exemple d'une part trop importante de plantes sarclées, il faut, pour utiliser ce fourrage dans les meilleures conditions, le mélanger à des aliments du bétail très riches en protéines tels que les tourteaux ou la farine de poisson.

#### 5.4 Le fourrage importé converti en équivalent superficie

Dans les conditions actuelles, la production animale n'est possible, pour l'essentiel, que par la mise à profit de la production végétale, donc par l'exploitation des sols. Pour cette raison, on peut imaginer que l'importation d'aliments du bétail équivaut :

- a) à la renonciation à produire du fourrage à partir des sols nationaux, ou
- b) à l'intention d'accroître la capacité (limitée) des sols nationaux.

Dans cette optique, on peut aussi, à la rigueur, considérer l'importation de fourrage étranger comme une « importation temporaire de superficies agricoles ». Si l'on établit alors la relation qui existe entre quantités importées et superficies (par exemple, à l'aide des différents rendements à l'hectare obtenus en moyenne par le pays importateur), il est alors possible d'exprimer les importations de fourrage quantitativement connues en « équivalents superficie » (par rapport aux conditions du pays importateur).

Si, par la suite, un tel calcul est présenté à l'aide d'équivalents céréales (voir tableau 18), ce n'est que pour améliorer la comparabilité des ordres de grandeur en vue de réflexions sur l'approvisionnement, et ce, précisément en considération des bases de production de toute la production agricole, c'est-à-dire de la question de savoir si, et dans quelle mesure, la base fourragère nationale est complétée.

Cette conversion ne peut avoir pour but de discriminer les importations de fourrage étranger ; c'est que l'agriculture a ses bonnes raisons, surtout économiques, d'utiliser abondamment les tourteaux, la farine de poisson et d'autres produits alimentaires protéiques hautement efficaces :

- comme on l'a déjà indiqué, ces produits sont nécessaires pour accroître l'efficacité des aliments du bétail, dont la plupart sont pauvres en protéines ;
- en raison des conditions de production qui prévalent dans les pays de la Communauté, ces aliments du bétail qui constituent environ 40 % du fourrage importé, ne peuvent pas être produits ou ne peuvent l'être à des coûts de production acceptables ;

— une partie de ce « fourrage importé » riche en protéines est produite plus ou moins « automatiquement », à savoir lors de la transformation des matières premières pour la production d'huile (oléagineux), qui sont importées pour une très large part de pays situés hors de l'Europe (souvent des pays en voie de développement).

D'autre part, en ce qui concerne les céréales et quelques autres produits comme les légumes secs, la poudre de lait écrémé, etc., on pourrait aisément envisager, du point de vue technique, de remplacer les quantités importées par une utilisation accrue d'aliments du bétail similaires produits dans le pays même.

En examinant, dans ces conditions, le tableau 18, il s'avère que le fourrage étranger représente en « 1966-67 », d'un point de vue purement comptable, un équivalent superficie de 10 Mio d'hectares de superficie agricole utilisée. La base de production de l'agriculture de la Communauté se trouve donc augmentée, très globalement parlant, de cette superficie par l'importation d'aliments du bétail, dont une partie (environ 40 %) est constituée par du fourrage protéique. Sans ces aliments du bétail, la production animale de la CEE ne pourrait être maintenue à son niveau élevé. Ces 10 Mio d'hectares correspondent à environ 14 % de la superficie agricole réelle de la Communauté (71 Mio d'hectares).

On a déjà indiqué que les échanges d'aliments du bétail entre les membres de la Communauté n'ont pas été éliminés. D'après les estimations, il s'agit de 3 Mio t E.C., ce qui correspond à environ 1 Mio d'hectares d'équivalent superficie.

Il y a aussi lieu de remarquer que l'équivalent superficie du fourrage importé n'était en « 1958-59 » qu'à 5,4 Mio d'hectares, ce qui, à l'époque, correspondait tout juste à 8 % de la superficie agricole utilisée.

Les différences entre les pays membres sont très considérables. Si la France voulait produire sur son sol les aliments du bétail importés en « 1966-67 » (ce qui est d'ailleurs techniquement possible), il lui faudrait utiliser pour cela 3 % de ses terres. Il en va tout autrement pour les Pays-Bas : les importations d'aliments du bétail sont si importantes, que leur équivalent superficie représente 80 % de la superficie agricole utilisée (20) (huit ans auparavant, cette part était de 50 %). Entre ces deux extrêmes, se classent les autres pays membres. Le fourrage importé par l'Italie correspond à un sixième de sa superficie agricole utilisée (huit ans auparavant : un vingtième). Les taux correspondants applicables pour « 1966-67 » à la République fédérale varient entre un cinquième et

(20) Il s'ensuit aussi qu'aux Pays-Bas, on utilise dans la production animale plus de fourrage importé que de fourrage national, étant donné qu'une partie de la superficie agricole sert à la production finale de produits végétaux.

Tableau 18

**Equivalent superficie du fourrage étranger utilisé (1)**  
**« 1958-59 » et « 1966-67 »**

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxembourg	CEE (2)
<b>1. Equivalent superficie (3) en 1.000 ha de superficie agricole utilisée (S.A.U.)</b>						
« 1958-59 » .....	1.700	850	950	1.200	700	(5.400)
« 1966-67 » .....	3.200	950	3.100	1.850	900	(10.000)
Variation .....	+ 1.500	+ 100	+ 2.150	+ 650	+ 200	(+ 4.600)
<b>2. Equivalent superficie (3) en pourcentage de l'actuelle S.A.U.</b>						
« 1958-59 » .....	11	2,5	5	52	39	(8)
« 1966-67 » .....	23	3,0	16	81	51	(14)
<b>3. Postes auxiliaires pour le calcul de l'équivalent superficie (3)</b>						
Superficie agricole utilisée (en 1.000 ha)						
« 1958-59 » .....	14.332	34.363	19.971	2.315	1.861	72.841
« 1966-67 » .....	13.826	33.644	19.532	2.260	1.781	71.044
Rendement céréalier national (quintal/ha de superficie cultivée)						
« 1958-59 » .....	28,4	22,7	19,4	33,3	32,3	(27,3) (4)
« 1966-67 » .....	31,5	31,6	24,2	37,9	34,5	(30,6) (4)

(1) Cf. tableau 17. Les chiffres sont arrondis à 50.000 ha. — (2) Somme des résultats ventilés par pays membres. Les échanges entre les pays membres n'ont donc pas été éliminés (voir texte). — (3) Sur la base du point de savoir quelle serait la superficie de céréales nécessaire dans chaque pays membre (compte tenu des rendements nationaux durant la période considérée) pour produire la valeur du fourrage importé utilisé (convertie en équivalents céréales). Il y a lieu de considérer qu'une grande partie (CEE = environ 40 %) du fourrage étranger est constituée d'aliments d'animal très riches en protéines, qui ne peuvent être produits dans la Communauté qu'en quantité limitée (voir texte). — (4) Résultats recalculés, donc pondérés à l'aide des équivalents superficie indiqués.

un quart ; pour la Belgique et le Luxembourg, ils sont de l'ordre de la moitié de la superficie agricole de chacun de ces pays.

Les calculs d'approvisionnement du secteur animal montrent évidemment aussi que les différents pays dépendent, dans des proportions très variables, de l'étranger pour l'approvisionnement en fourrage (voir tableau 9), une distinction étant faite entre « production nette » (sans utilisation de fourrage importé) et « production brute ».

## 6. Tendances évolutives depuis « 1966/67 »

A partir de 1967, la production de la Communauté a augmenté très fortement, et ce tant dans le secteur végétal que dans le secteur animal. Cette augmentation ne tient pas uniquement aux conditions climatiques favorables, elle résulte en partie aussi de certains

perfectionnements sensibles de la technique de production (tonnages produits en Mio t E.C.) :

	« 1966-67 »	1967-68	1968-69	1969-70 (estimation)
Céréales .....	62,1	68,2	69,8	69,7
Sucre .....	7,2	7,8	8,0	8,7
Légumes, fruits, vin .....	32,9	34,3	34,0	33,0
Lait .....	50,8	52,4	53,0	
Viande .....	77,5	83,7	86,4	
Œufs .....	11,1	11,5	12,1	

C'est ainsi qu'à l'intérieur de la Communauté la production a augmenté bien plus rapidement dans certains secteurs importants, que la consommation ; dans un premier temps, les stocks de céréales, de sucre et de produits laitiers ont dû être considérablement accrus. Par la suite, l'encombrement partiel des entrepôts a pu être résorbé dans une certaine mesure, même si cela a entraîné des frais élevés.

Etant donné cet accroissement de la production, il est évident que les moyennes données pour la période de trois ans allant de 1965-66 à 1967-68, et toujours reprises sous la dénomination « 1966-67 », ne reflètent pas la situation la plus récente de l'approvisionnement. C'est pourquoi d'autres chiffres sont repris ci-dessous. Il s'agit tout d'abord de la campagne 1967-68, qui intervient déjà pour un tiers dans l'établissement de la moyenne triennale « 1966-67 » déjà citée. De plus, on a procédé à des estimations pour 1968-69, dernière campagne pour laquelle on peut calculer des bilans d'approvisionnement pour la Communauté et les pays membres sur la base de « dates historiques ». Les chiffres de cette année sont en partie des estimations, parce qu'en fin de rédaction (au milieu du mois de juin 1970), la totalité des bilans de production (environ 75) pour l'ensemble des pays membres n'avait pas encore été transmise à l'OSCE, ni vérifiée selon des critères communautaires.

Quant aux produits végétaux pour le marché, la production communautaire entre « 1966-67 » et 1967-68 a augmenté d'environ 9 Mio t E.C., soit 8 %. Il faut tenir compte du fait que la production de 1968-69 n'a dépassé que légèrement le niveau de celle de 1967-68. La production de 1968-69 a dépassé celle de « 1966-67 », en France de 5 Mio t E.C. et en Allemagne (R.F.) de 4 Mio t E.C. En Italie, la production de 1968-69 a été un peu inférieure à celle de « 1966-67 » (par contre, en 1967-68, la récolte a été plus élevée de 2 Mio t E.C.); quant à l'U.E.B.L. et aux Pays-Bas, on constate un accroissement de la production de 8 à 10 %, soit de 300.000 à 400.000 t E.C. dans les deux cas.

Cet accroissement de la production est allé de pair avec une augmentation de la consommation (pour toutes les utilisations, donc y compris le fourrage et les semences) (21) d'environ 5 Mio t seulement en deux ans. Cette progression a été principalement le fait de la République fédérale et de l'Italie (2,3 Mio t pour chacun de ces deux pays). En République fédérale, cet accroissement de la consommation résulte surtout d'une augmentation considérable des tonnages de fourrage (1,9 Mio t E.C.); en Italie, il résulte principalement d'une extension de la consommation alimentaire (approximativement 1,4 Mio t E.C.). L'accroissement relativement plus faible de la consommation dans les autres pays de la CEE est imputable en partie au fourrage et en partie à un (faible) accroissement de la consommation.

Dans le secteur animal, la production (brute) a augmenté de 9 % au cours des deux années considérées. L'accroissement communautaire de près de 14 Mio t

(21) Les doubles comptes n'ont donc pas encore été éliminés.

E.C. est dû en premier lieu à l'Italie (4,3 Mio t E.C.), puis à la République fédérale d'Allemagne (3,7 Mio t E.C.). Pour la France, on constate une hausse approximative de 3,4 Mio t E.C. Les Pays-Bas ont accru leur production animale de 1,3 Mio t E.C. et l'U.E.B.L. de 900.000 t E.C. environ. Cette hausse de la production n'a été accompagnée que d'une faible extension des cheptels (de 1,6 Mio t U.G.B., soit 2,7 %, en deux ans). Dans tous les cas, l'accroissement du rendement par animal (de 6,1 %) a été plus important.

En ce qui concerne le fourrage importé, on observe une nouvelle augmentation de la consommation. En deux ans son utilisation dans la Communauté s'est accrue de 0,9 Mio t E.C. (22) par an en moyenne (sans élimination des échanges entre pays membres). Pour la période de huit ans allant de « 1958-59 » à « 1966-67 », on a enregistré une augmentation moyenne de la consommation de 1,6 Mio t E.C. par an. Le rythme des importations de fourrage s'est donc légèrement ralenti au cours des deux dernières années. Ceci est imputable surtout à l'Italie, qui — notamment par suite d'une réduction des importations de céréales — a utilisé moins de fourrage importé en 1967-68 et en 1968-69 qu'en « 1966-67 ». Par contre, pour la République fédérale (+ 1,2 Mio t E.C.) et les Pays-Bas (+ 1,0 Mio t E.C.) on enregistre un taux d'augmentation de respectivement 12 et 15 % en deux ans. Comparativement, en France, on n'utilise encore que peu de fourrage étranger ; le taux d'augmentation n'est pas très élevé.

Contrairement à ce qu'on constate dans le secteur végétal, une comparaison entre les chiffres de « 1966-67 » et ceux de 1968-69 montre que la production et la consommation des produits animaux ont évolué parallèlement. En deux ans, tant la production que la consommation de la Communauté ont augmenté de 13 à 14 Mio t E.C. L'accroissement de la consommation est dû surtout à la France et à l'Italie (un peu plus de 4 Mio t E.C. pour chacun des deux pays). Pour la République fédérale, on a enregistré un accroissement de la consommation de 3 Mio t E.C. à peine.

Si l'on examine l'ensemble des produits animaux et végétaux, ce qui peut se faire au moyen de la notion de « production finale » (c'est-à-dire après l'élimination des doubles comptes pour le fourrage, les semences et les œufs à couver) (23), on obtient la situation que montre le tableau 19.

(22) Les données statistiques dont on dispose actuellement sont relativement insuffisantes. Les estimations qu'il a fallu établir sont données sous toutes réserves.

(23) Pour 1968-69, on a dû procéder à quelques estimations, les données disponibles (pour la France notamment) étant incomplètes.

Tableau 19

**Evolution récente de la situation d'approvisionnement  
pour 23 groupes de produits agricoles, en Mio t équivalent céréales (1)**

Désignation	Allemagne (R.F.)	France	Italie	Pays-Bas	Belgique- Luxembourg	CEE
<b>Production (production finale) (2)</b>						
« 1958-59 » .....	45,4	61,7	39,9	13,3	9,0	169
« 1966-67 » .....	56,2	81,3	50,7	17,6	10,7	216
1967-68 .....	60,8	86,2	54,2	18,9	11,7	232
1968-69 (3) .....	62,4	90,1	53,6	18,8	11,7	236
<b>Utilisation interne (alimentation humaine et industrie) (2)</b>						
« 1958-59 » .....	57,7	62,6	43,8	11,7	10,4	186
« 1966-67 » .....	70,9	74,6	57,2	14,7	12,1	229
1967-68 .....	72,7	76,1	60,6	15,5	12,4	237
1968-69 (3) .....	74,4	79,4	63,1	16,4	13,1	246
<b>Solde d'approvisionnement (4)</b>						
« 1958-59 » .....	— 12,3	— 1,0	— 3,9	+ 1,6	— 1,4	— 17
« 1966-67 » .....	— 14,7	+ 6,7	— 6,5	+ 2,9	— 1,4	— 13
1967-68 .....	— 11,8	+ 10,2	— 6,4	+ 3,4	— 0,7	— 5
1968-69 (3) .....	— 12,0	+ 10,8	— 9,5	+ 2,4	— 1,4	— 10
<b>Degré de l'auto-approvisionnement (en %) (5)</b>						
« 1958-59 » .....	79	98	91	114	87	91
« 1966-67 » .....	79	109	89	120	88	94
1967-68 .....	84	113	89	122	94	98
1968-69 (3) .....	84	114	85	115	89	96

(1) Chiffres arrondis. — (2) Après élimination des doubles comptes (fourrage, semences, œufs à couver) ; comparable au tableau 12. — (3) En partie estimé. — (4) Différence entre la production et l'utilisation interne. — (5) Production en % de l'utilisation interne.

Celui-ci fait apparaître une augmentation de la production de 20 Mio t E.C. et un accroissement de la consommation de 17 Mio t E.C. en deux ans (de « 1966-67 » à 1968-69). La situation de l'approvisionnement de la Communauté s'est donc nettement améliorée. Le degré d'auto-approvisionnement est passé de 94 % (« 1966-67 ») à 96 %. Au cours de la campagne 1967-68, qui a été particulièrement bonne, il a même atteint près de 98 % ; en 1967-68, il ne manquait que 5 Mio t E.C. pour que la situation de l'approvisionnement des 23 groupes de produits agricoles retenus, qui représentent environ 95 % de la production agricole de la Communauté, soit en parfait équilibre. En revanche, il manquait encore 13 Mio t E.C. dans la précédente moyenne triennale (« 1966-67 »). La dernière année pour laquelle on dispose de statistiques (1968-69) accusera probablement un déficit d'approvisionnement de 10 Mio t E.C.

Si l'on considère chacun des pays membres figurant dans le tableau 19, on constate des différences marquées : pour les deux pays membres qui ont des excé-

dents de production (la France et les Pays-Bas), une comparaison entre 1968-69 et « 1966-67 » fait apparaître des tendances évolutives opposées. La France accuse une augmentation notable de ses soldes excédentaires ; pour les Pays-Bas, on note une certaine diminution (après une progression momentanée pour 1967-68). En 1968-69, la France a produit environ 14 % de produits agricoles de plus qu'elle n'en a écoulé à l'intérieur du pays (« 1966-67 » = 9 %) ; pour les Pays-Bas, cet excédent s'établissait à 15 % et était donc considérablement plus faible qu'en « 1966-67 » (20 %).

Les pays membres ayant des déficits d'approvisionnement ont également connu des évolutions opposées pour « 1966-67 » et pour 1968-69 : la République fédérale a réduit son solde d'approvisionnement négatif de 2,7 Mio t E.C. (il tombe de — 14,7 à — 12,0 Mio t E.C.), l'Italie, par contre, a augmenté le sien de 3 Mio t E.C. (il passe de — 6,5 à — 9,5 Mio t E.C.). L'U.E.B.L. n'a enregistré aucune variation importante.

Le degré d'auto-provisionnement de la République fédérale a pu être accru de 5 points et porté à 84 %, celui de l'Italie a diminué de 4 points et est tombé à 85 %. Ainsi, dans ces deux pays membres, la consommation nationale devra désormais être couverte, dans une proportion à peu près égale dans les deux pays (16 et 15 %) par des importations. Deux ans auparavant (« 1966-67 »), il manquait encore 21 % à la République fédérale pour couvrir sa consommation nationale, et 11 % seulement à l'Italie (24).

Les chiffres disponibles montrent que l'augmentation du degré d'auto-provisionnement de la Communauté, qui est passé de 94 à 96 % en deux ans, est due prin-

cipalement à l'accroissement de la production de deux pays membres : la France (pour 8,8 Mio t E.C.) et la République fédérale d'Allemagne (pour 6,2 Mio t E.C.). A cet égard, il est particulièrement instructif d'examiner les différences entre l'évolution du secteur végétal et celle du secteur animal. En République fédérale, où la production finale consiste pour 80 % environ (tableau 10) en produits animaux, la production animale (+ 3,8 Mio t E.C.) s'est accrue sensiblement autant qu'en France (+ 4,0 Mio t E.C.). Par contre, la France occupe la première place pour la production végétale, soit le secteur qui fournit près de 40 % de la production agricole française, et qui accuse une augmentation de + 4,8 Mio t E.C. (Allemagne + 2,4 Mio t E.C.).

## 7. Récapitulation

A l'aide des bilans d'approvisionnement, qui couvrent environ 95 % de la production agricole de la Communauté, on a établi pour deux moyennes pluri-annuelles (dénommées « 1958-59 » et « 1966-67 ») des bilans globaux qui portent sur tous les produits agricoles importants, et dans lesquels la pondération générale de chacun des produits est calculée à l'aide d'« équivalents céréales ». Ainsi, pour la première fois, on peut présenter, résumées en quelques chiffres, les tendances évolutives de la production, de l'utilisation interne, de la situation de l'approvisionnement (excédent d'importation ou d'exportation), du degré de dépendance vis-à-vis de l'étranger, etc., pour tous les produits agricoles.

En raison de certaines incertitudes, tant en ce qui concerne les données initiales que pour ce qui est de l'utilisation d'« équivalents céréales » comme facteurs de conversion, ces calculs ne constituent encore qu'un « essai » à soumettre à la discussion. Toutefois, les calculs présentés font apparaître des écarts tellement marquants entre les évolutions, que l'on peut considérer que l'ordre de grandeur de celles-ci correspond à la réalité.

En huit ans (de « 1958-59 » à « 1966-67 »), la production communautaire de produits végétaux pour le marché a augmenté en fait de 18,2 Mio t E.C. ; cependant, l'utilisation interne a augmenté encore plus fortement, à savoir de 20,8 Mio t E.C. La France, qui a enregistré un accroissement de 11,2 Mio t E.C. a contribué le plus à l'accroissement de la production com-

munautaire ; elle est suivie de l'Italie, dont la production a augmenté de 5,5 Mio t. Pour l'utilisation interne, l'Italie occupe cependant la première place, avec un accroissement de 10 Mio t E.C., qui concerne pour une moitié l'utilisation au sein de l'agriculture (fourrage et semences) et pour l'autre moitié l'alimentation humaine et l'industrie. Par contre, en Allemagne et en France, l'accroissement de la demande a été à moitié moins fort (5 Mio t E.C. à peine dans chaque cas).

Au cours des huit années considérées, la production et l'utilisation interne dans le secteur animal ont augmenté à peu près d'autant (de 34 Mio t E.C. dans les deux cas). La France et la République fédérale ont été les principales responsables de cette évolution (progression entre 11 et 12 Mio t E.C. tant de la production que de la consommation). Dans le secteur des produits animaux, l'Italie a également vu la demande augmenter sensiblement (+ 8,1 Mio t E.C.) plus que la production (+ 5,4 Mio t E.C.). Les Pays-Bas ont accru leur production plus que leur consommation interne.

Au cours des huit années considérées, le degré d'auto-provisionnement de la Communauté s'est légèrement amélioré, passant de 84 à 85 % dans le secteur végétal, et de 95 à 96 % dans le secteur animal (dans les deux cas, sans élimination des doubles comptes, voir ci-dessous).

Cependant, en ce qui concerne les produits végétaux, des changements notables se sont produits : la République fédérale et l'Italie ont vu s'aggraver nettement leur situation d'approvisionnement (recul de 6 à 10 points du degré d'auto-provisionnement), tandis que, durant ces huit années, la France, déficitaire au départ, est devenue excédentaire (le degré d'auto-provisionnement de la France a augmenté de 16 points, passant de 94 à 110). Les pays du Benelux en sont toujours réduits à importer des quantités très élevées (surtout de fourrage), représentant la moitié environ des besoins nationaux.

(24) Notons, une nouvelle fois, qu'il se peut que les modifications signalées découlent en partie du fait que les statistiques les plus récentes concernant la situation existant en Italie reflètent la réalité plus fidèlement que les statistiques de production qui ont été élaborées au cours des années précédentes et qui donnaient peut-être des chiffres un peu trop élevés. Toutefois, en dépit de cette incertitude, il n'en reste pas moins qu'en Italie, la production a, en général, augmenté moins que la consommation.

Dans le secteur animal, les changements ont été moins marqués : hausse du degré d'auto approvisionnement pour la République fédérale d'Allemagne, la France et la Belgique, baisse pour l'Italie, pas de changement pour les Pays-Bas.

Pour le calcul global de l'ensemble de la production agricole, on a eu recours à la notion de « production finale », qui permet d'éliminer les doubles comptes de fourrage, semences et œufs à couver (= consommation au sein de l'agriculture). La production de la Communauté s'est accrue de près de 47 Mio t E.C. en huit ans, ce qui correspond à un taux de croissance moyen de 3 %.

Par contre, l'utilisation interne (pour l'alimentation et l'industrie) ne s'est accrue que de 43 Mio t E.C. Elle est donc restée inférieure de 4 Mio t E.C. à l'accroissement de la production. A ce propos, c'est la consommation de viande qui, de loin, a progressé le plus. La consommation par tête de produits alimentaires dans la Communauté a augmenté en huit ans de 124 kg E.C., dont 95 kg E.C. pour la seule viande.

Au cours de ces huit années, le degré d'auto approvisionnement de la Communauté (calculé sur la base de la notion de « production finale ») est passé de 91 à 94 % ; le déficit d'approvisionnement est tombé de 17 à 13 Mio t E.C. Il est à noter que ce résultat favorable n'a pu être obtenu, en grande partie, que grâce à l'utilisation accrue de fourrage importé.

La France a contribué dans une très large mesure à l'amélioration de la situation d'approvisionnement de la Communauté. En « 1958-59 », l'excédent d'importation de ce pays pour les 23 groupes de produits considérés s'élevait encore à près de 1 Mio t E.C. Mais en « 1966-67 », la France avait déjà un excédent d'exportation de 6,7 Mio t E.C. En revanche, au cours de la même période, les excédents d'importation de l'Allemagne et de l'Italie se sont accrus respectivement de 2,4 et 2,6 Mio t E.C. Tandis que les Pays-Bas ont pu augmenter leur excédent d'exportation de 1,3 Mio t E.C. (soit d'environ 80 %), la situation d'approvisionnement de la Belgique est restée déficitaire.

Un examen de la situation de chacun des principaux produits révèle, d'une part, des quantités excédentaires de lait, de beurre et de blé, mais montre également que, pour d'autres produits, on enregistre d'importants déficits d'approvisionnement. Il s'agit surtout des trois groupes de produits suivants : les céréales fourragères, les huiles et graisses, ainsi que la viande de bœuf. Cet état de choses est dû aux prix avantageux pratiqués par les autres zones de production, situées hors de la CEE.

L'utilisation accrue de fourrage importé est également imputable à ce fait. Les différents pays membres ont élargi, dans une mesure plus ou moins grande, leur base de production pour la transformation des produits animaux. En « 1966-67 », on a utilisé, compte tenu des échanges entre pays membres (qui pourraient représenter environ 10 %) quelque 31 Mio t E.C. de

fourrage importé, à savoir des céréales et des déchets de céréales (15,5 Mio t E.C.), des tourteaux, etc. (10,5) et d'autres aliments pour bétail (4,8). Huit ans auparavant, on avait utilisé moins de la moitié de ces quantités (15 Mio t E.C. seulement).

En valeur relative, ce sont les pays du Benelux qui ont utilisé les plus grandes quantités de fourrage importé (Pays-Bas 1.600 kg E.C. par U.G.B.) ; en France, par contre, on n'a utilisé que des quantités très faibles de fourrage importé (130 kg par U.G.B.). Durant les huit années considérées, c'est en Italie surtout que les progrès réalisés ont été importants. En « 1966-67 », ce pays a utilisé environ 5,7 Mio t E.C. de fourrage importé de plus qu'en « 1958-59 » ; en Italie, la ration par animal est désormais égale à celle qu'on a trouvé pour la République fédérale (640 kg E.C. par U.G.B.).

Les chiffres indiqués jusqu'à présent se rapportent à deux moyennes pluriannuelles (« 1958-59 » et « 1966-67 »). On montre dans une section terminale, qu'au cours des campagnes 1967-68 et 1968-69, d'autres changements importants se sont produits. La production a augmenté bien plus que l'utilisation interne. Cela vaut surtout pour la France et la République fédérale.

Les déficits d'approvisionnement de la Communauté pour les 23 groupes de produits considérés, qui représentent environ 95 % de la production, ne s'élevaient plus en 1968-69 qu'à 10 Mio t E.C., contre 13 Mio t E.C. pour la moyenne pluriannuelle « 1966-67 ». Le degré d'auto approvisionnement est passé de 94 à 96 %.

Les excédents annuels de la France sont passés de 6,7 Mio t à 10,8 Mio t E.C. (degré d'auto approvisionnement 114) ; ceux des Pays-Bas ont légèrement diminué pour s'établir à 2,4 Mio t E.C. (degré d'auto approvisionnement 115). La République fédérale a pu réduire sensiblement ses besoins complémentaires (« 1966-67 » = 14,7, 1968-69 = 12,0 Mio t E.C.). En Italie, par contre, on a constaté un retard important de la production par rapport à la forte augmentation de la consommation, de sorte que le déficit d'approvisionnement s'est fortement accentué (« 1966-67 » = 6,5, 1968-69 = 9,5 Mio t E.C.).

Ainsi, on peut donc poser que, pour l'ensemble de la période de « 1958-59 » à 1968-69, faisant l'objet de la présente étude, la production de la Communauté a augmenté plus que les besoins internes, et que le degré d'auto approvisionnement a pu dès lors passer de 91 à 96 %. En « 1958-59 », le déficit s'élevait encore à 17 Mio t E.C., en 1968-69, il n'était plus que de 9,5 Mio t E.C. La forte augmentation de la progression est due en très grande partie à la France, qui, en 10 ans, a porté sa production de 62 Mio t E.C. à 90 Mio t E.C. et l'a donc accrue de près de la moitié. Les autres pays de la CEE ont également augmenté leur production, toutefois dans une moindre mesure, l'utilisation accrue de fourrage importé y ayant joué un grand rôle, à l'encontre de ce qui s'est passé en France.

## BIBLIOGRAPHIE

- [1] BANTZER (G.). — Methodische Probleme bei der Aufstellung von Gesamtrechnungen über die Versorgungslage in der EWG. Etude effectuée à la demande de l'Office Statistique des Communautés Européennes (Publication en préparation) (\*).
- [2] BUNDESMINISTERIUM FÜR ERNAEHRUNG, LANDWIRTSCHAFT UND FORSTEN. — Die Futterwirtschaft in der Bundesrepublik Deutschland, Wirtschaftsjahr... (anciennement : Statistische Unterlagen zur Futterwirtschaft im Bundesgebiet), Bonn, publication annuelle.
- [3] Idem : Statistisches Jahrbuch über Ernährung, Landwirtschaft und Forsten, Hambourg et Berlin, publication annuelle.
- [4] HAEFNER (K.). — Agrarstatistik in der EWG ; dans : Agrarpolitik in der EWG (publié en hommage au Prof. Niehaus), Munich-Bâle-Vienne, 1968, pp. 91 à 101 (\*).
- [5] Idem : Landwirtschaft in der Wirtschaftsstatistik ; dans : Die Statistik im Dienste der Wirtschaftspolitik (publié en hommage à Gerhard Fürst), Göttingen 1967, pp. 258 à 267 (\*).
- [6] LOUWES (S.L.). — Die Statistik der Milcherzeugung und -verarbeitung in den Ländern der Europäischen Wirtschaftsgemeinschaft ; dans : Statistische Informationen, Bruxelles 1961, N° 2, pp. 241 à 273 (\*).
- [7] MINISTERIE VAN LANDBOUW EN VISSERIJ. — Het veevoederverbruik in de periode 1. Juli... - 30. Juni..., 's-Gravenhage, publication annuelle.
- [8] SCHNIEDERS (R.) et STEIN (G.). — Die Bedeutung der Agrarstatistik für die Durchführung einer gemeinsamen Agrarpolitik ; dans : Berichte über Landwirtschaft, Hambourg et Berlin, 1962, pp. 384 à 402.
- [9] OFFICE STATISTIQUE DES COMMUNAUTES EUROPÉENNES. — Statistique agricole, Bruxelles-Luxembourg, plusieurs années.
- [10] THEODORE (G.). — L'information statistique agricole en France : Gageure, acte de foi ou affaire de gouvernement ; dans : Journal de la Société de Statistique de Paris, Paris 1967, pp. 31 à 44.
- [11] THIEDE (G.). — Die Versorgung der EWG-Länder mit landwirtschaftlichen Erzeugnissen vor Beginn des gemeinsamen Agrarmarktes ; dans : Statistische Informationen, Bruxelles 1964, N° 1, pp. 5 à 51 (\*).
- [12] Idem : Erkenntniswert der Agrarstatistik ; dans : Grenzen und Möglichkeiten einzelstaatlicher Agrarpolitik, Munich-Bâle-Vienne 1964, pp. 1 à 19.
- [13] Idem : Höhere tierische Erzeugung in der EWG durch verstärkten Einsatz von Auslandsfutter ; dans : Agrarwirtschaft, Hanovre 1970, pp. 77-84 (\*).
- [14] WOERMANN (E.). — Ernährungswirtschaftliche Leistungsmassstäbe ; dans : Mitteilungen für die Landwirtschaft, Berlin 1944, N° 36.

---

(\*) L'étude est disponible en français à l'Office Statistique des Communautés Européennes, elle peut être envoyée sur demande.